

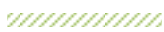


# Guide sur L'EDUCATION Inclusive



Avril 2021





**AVRIL 2021**







# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	1
<b>INTRODUCTION</b> .....	4
<b>MODULE 1 : COMPRENDRE ET DEPISTER UN HANDICAP</b> .....	6
1.1. Qu'est-ce que le handicap ? .....	6
1.2. Typologie de handicap .....	7
1.3. Que faire si vous pensez qu'un enfant a un handicap ? .....	10
<b>MODULE 2 : LES FONDEMENTS DE L'EDUCATION INCLUSIVE</b> .....	11
2.1. La législation internationale .....	11
2.2. La législation nationale .....	13
2.3. Les étapes de la conception de l'éducation des enfants handicapés.....	14
<b>MODULE 3 : DE L'EDUCATION INCLUSIVE A UNE ECOLE INCLUSIVE</b> .....	16
3.1. Généralités sur l'éducation inclusive.....	16
3.2. Quelques systèmes scolaires.....	17
3.3. Caractéristiques d'une école inclusive .....	17
<b>MODULE 4 : ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE INCLUSIFS</b> .....	20
4.1. Créer une classe inclusive .....	20
4.2. L'enseignement inclusif : des approches efficaces pour toute la classe	21
4.3. L'enseignement inclusif : gestion de la classe.....	22
4.4. L'enseignement inclusif : soutenir les enfants qui trouvent l'apprentissage difficile .....	26
4.5. L'enseignement inclusif : soutenir les différences individuelles .....	27
<b>MODULE 5 : ATTITUDE D'UN ENSEIGNANT INCLUSIF</b> .....	29
5.1. Quelques points essentiels à observer par l'enseignant.....	29



**MODULE 6 : ENCADREMENT D'UN ENFANT A BESOINS EDUCATIFS SPECIAUX ..... 34**

6.1. Stratégies générales pour un enseignement inclusif ..... 34

6.2. Stratégies spécifiques pour un enseignement inclusif ..... 35

**MODULE 7 : ELABORATION D'UN PLAN EDUCATIF INDIVIDUEL (PEI) ..... 40**

7.1. Qu'est-ce qu'un PEI ?..... 40

7.2. Quel est le but du PEI ?..... 40

7.3. Qui doit le remplir ? ..... 40

7.4. Que devrait-il contenir ?..... 41

7.5. Comment identifier les objectifs d'apprentissage ?..... 41

7.6. À quelle fréquence devrait-il être rempli ? ..... 43

7.7. Les parents doivent-ils participer au PEI ? ..... 43

7.8. Pourquoi mettre en place une équipe d'inclusion scolaire (EIS) ? ..... 44

7.9. Quelles sont les responsabilités d'une équipe d'inclusion scolaire ? ..... 44

7.10. Comment une équipe d'inclusion scolaire s'intègre-t-elle à d'autres comités scolaires ? ..... 45

**7.11. Evaluation du PEI ..... 46**

**MODULE 8 : PLANIFIER ET PREPARER DES LEÇONS POUR INCLURE TOUS LES ELEVES ..... 47**

8.1. Des apprentissages en petites étapes..... 47

8.2. Diversifier les activités d'apprentissage ..... 47

8.3. Les activités ludiques ..... 49

8.4. La différenciation ..... 49

Existentialiste ou spirituelle ..... 51

**MODULE 9 : COLLABORER EN ENSEIGNEMENT ..... 54**





<b>9.1. La collaboration « enfants – enfants »</b> .....	54
<b>9.2. La collaboration « parents – enseignant »</b> .....	55
<b>9.3. La collaboration avec le reste de la communauté éducative</b> .....	58
<b>CONCLUSION</b> .....	60
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	61
<b>Annexe 1 : Fiche individuelle de renseignement</b> .....	63
<b>Annexe 2 : Exemple de plan individuel rempli</b> .....	69
<b>Annexe 3 : Exemple de formulaire de suivi</b> .....	71
<b>Annexe 4 : L'alphabet Braille</b> .....	72
<b>Annexe 5 : Illustration de la langue des signes française</b> .....	73
<b>Annexe 6 : Comment guider un enfant malvoyant ou aveugle</b> .....	74
<b>Annexe 7 : Fiche de leçon dans une classe inclusive</b> .....	75



# INTRODUCTION

Une éducation de qualité est un droit pour chaque enfant. La Convention des Droits de l'Enfant (CIDE) et la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) ont, toutes deux, pour objectif de garantir une éducation de qualité pour tous et d'assurer de manière importante le support global requis pour le développement du potentiel de chaque enfant.

Cependant, le constat établi est que les enfants handicapés éprouvent plusieurs difficultés pour accéder aux écoles. Malgré les efforts déployés de part et d'autre pour garantir leur accès à une éducation de qualité, les politiques des écoles, les méthodes pédagogiques et d'évaluation ne prennent pas suffisamment en compte leurs besoins et aspirations.

Par conséquent, les élèves porteurs de déficiences ne peuvent pas participer à toutes les activités scolaires et sociales. Très peu de considération est faite pour ces élèves lors des évaluations scolaires et examens officiels. Aujourd'hui, le défi auquel sont confrontés tous les systèmes éducatifs est de répondre favorablement aux attentes des objectifs de développement durable (ODD) à atteindre d'ici 2030, à savoir : **4.1. Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile. 4.a. Construire et moderniser les installations éducatives qui tiennent compte de l'enfant, du handicap et du genre, et fournir des environnements d'apprentissage sûrs, non violents, inclusifs et efficaces pour tous.**

Fort de ce qui précède, le Center Cameroon Cluster Programme (CCCP) a été créé en 2014 avec le concours de CBM (Organisation chrétienne internationale de développement dont l'engagement est de



participer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées dans les pays les plus démunis) pour accompagner l'action du Gouvernement Camerounais dans l'implémentation de l'éducation inclusive.

Les activités dudit Programme en faveur de l'éducation inclusive, jusqu'ici, comprennent : des vastes campagnes de sensibilisation dans les médias et les communautés ; l'organisation des ateliers de renforcement des capacités des enseignants dans la pratique des méthodes pédagogiques inclusives ; l'aménagement des infrastructures d'accessibilité dans les écoles ; le suivi et l'accompagnement psychologique des élèves, parents et enseignants, le plaidoyer....

Malgré les avancées constatées dans l'inclusion des apprenants handicapés en milieu scolaire telles que l'amélioration de l'accès des enfants handicapés, une meilleure appropriation du concept de l'éducation inclusive par les enseignants des écoles ordinaires, le changement des comportements vis-à-vis des enfants handicapés, la facilitation de la participation des candidats handicapés aux examens officiels, il reste encore plusieurs difficultés à relever.

Ce guide est une compilation des ressources disponibles en éducation inclusive, ainsi que de la collaboration avec les écoles ressources (PROMHANDICAM, Louis Braille, ESEDA) et les facilitateurs des ateliers organisés sur l'éducation inclusive. L'objectif visé est de faciliter l'application des pratiques pédagogiques et d'évaluation inclusives dans les écoles ordinaires pour un meilleur encadrement de tous les élèves, y compris de ceux vivant avec un handicap.

## MODULE 1 : COMPRENDRE ET DEPISTER UN HANDICAP

### 1.1. QU'EST-CE QUE LE HANDICAP ?

Le Britannique Philip WOOD définit le handicap comme la conséquence des maladies sur la personne, en les analysant selon trois plans :

- La **déficienc**e, correspondant à l'altération d'une structure ou d'une fonction psychologique, physiologique ou anatomique ;
- L'**incapacit**é qui est une réduction partielle ou totale de la capacité d'accomplir de façon normale une activité ;
- Le **désavanta**ge, conséquence de la déficience ou de l'incapacité sur les conditions d'insertion sociale, scolaire ou professionnelle. Résultante de l'interaction entre la personne porteuse de déficience ou d'incapacité et l'environnement, l'importance du désavantage est étroitement liée à l'environnement, qui peut soit le minimiser soit l'amplifier.

Au Cameroun, la personne handicapée est juridiquement désignée dans la loi N° 83/013 du 21 juillet 1983 relative à la protection des personnes handicapées, en son article 1<sup>er</sup>, comme « **Toute personne qui, frappée d'une déficience physique ou mentale, congénitale ou accidentelle, éprouve des difficultés à s'acquitter des fonctions normales à une personne valide** ».

La définition sus évoquée mérite d'être complétée par celle de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées du 13 décembre 2006 dont le paragraphe 2 de l'article 1<sup>er</sup> affirme que : « **Par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales,**

**intellectuelles ou sensorielles durables, dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres ».**

Suivant l'article 2 de la loi n°83/013 du 21 juillet 1983 relative à la protection des personnes handicapées, « **Le handicap est constaté par un médecin qui délivre gratuitement une attestation indiquant la nature du handicap ainsi que le taux d'invalidité** ». Cette attestation donne lieu à l'établissement, au profit de l'intéressé, d'une **Carte Nationale d'Invalidité** délivrée par le Ministre des Affaires Sociales.

## 1.2. TYPOLOGIE DE HANDICAP

Les travaux de Philip Wood constituent, dans les années 1980, le fondement de la classification internationale des handicaps (CIH), élaborée à l'initiative de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

La classification française inspirée des travaux sus-évoqués distingue huit grandes catégories de déficiences ainsi qu'il suit :

- 1- déficiences intellectuelles et difficultés du comportement ;
- 2- déficiences du psychisme ;
- 3- déficiences de l'audition ;
- 4- déficiences du langage et de la parole ;
- 5- déficiences de la vision ;
- 6- déficiences viscérales et générales ;
- 7- déficiences de l'appareil locomoteur ;
- 8- déficiences esthétiques.

Au Cameroun, on distingue trois principales catégories de personnes handicapées parmi lesquelles : le handicap physique, le handicap mental et le polyhandicap. Y sont parfois assimilés les grands malades et les surdoués.

## Catégorie I : le handicap physique

- **Sous-groupe 1 :** les personnes handicapées motrices et les amputés
  - **Type 1 :** les personnes handicapées motrices. Ce type comprend les paraplégiques, les monoplégiques, les quadriplégiques, les hémiplégiques.
  - **Type 2 :** les lépreux blanchis. Il s'agit, ici, des personnes porteuses de séquelles handicapantes de la lèpre.
  - **Type 3 :** les amputés et les mutilés. Ce sont les personnes qui, pour une raison quelconque, se retrouvent avec un membre ou un organe supprimé, partiellement ou totalement.
  
- **Sous-groupe 2 :** les personnes handicapées sensorielles
  - **Type 1 :** les aveugles et les malvoyants. Dans ce type, on retrouve ceux qui ne voient pas du tout, les borgnes ainsi que toutes les personnes porteuses d'un déficit visuel ou d'une maladie permanente de l'œil.
  - **Type 2 :** les sourds et les muets. Ce type comprend les sourds, les muets, les sourds-muets, les malentendants.

## Catégorie II : le handicap mental ou intellectuel

Autrefois qualifiées de débiles (légers, modérés, sévères, profonds), les personnes porteuses du handicap mental sont celles qui, du fait des causes innées ou acquises, ont l'âge mental inférieur à l'âge réel, soit un quotient intellectuel inférieur à 70, et qui souffrent des troubles de comportement affectant la conduite et les relations avec l'environnement physique et humain. Les handicapés mentaux se retrouvent en majorité dans les grandes agglomérations.

Leurs caractéristiques sont fonction de la typologie suivante :

- **Type 1** : les autistes. Ce sont les personnes caractérisées par le repli sur soi-même, le déficit de communication, les gestes stéréotypés et une perte de contact avec la réalité antérieure.
- **Type 2** : les épileptiques. Ce sont les personnes atteintes d'une crise chronique d'activité des neurones provoquant des brusques attaques convulsives avec perte de conscience.
- **Type 3** : les psychotiques. Ce sont ceux qui présentent une altération des fonctions intellectuelles et des troubles de la personnalité caractérisés par des hallucinations et des délires.
- **Type 4** : les mongoliens. Ce sont les personnes atteintes du mongolisme, qui est une aberration chronique dès la naissance appelée trisomie 21. Ils se caractérisent par un faciès typique, des yeux bridés, une petite tête, une communication difficile, une arriération mentale et d'autres malformations surtout cardiaques.
- **Type 5** : les arriérés mentaux et les débiles mentaux. Ce sont des personnes caractérisées par un âge mental inférieur à l'âge réel déterminé par le quotient intellectuel défini inférieur au normal (70), ce qui les rend par conséquent faibles d'esprit. On distingue, selon la gravité : Les débiles légers, modérés, sévères et profonds.

### **Catégorie III : le polyhandicap**

Dans cette catégorie, se retrouvent les personnes porteuses de plus d'un handicap, à l'instar notamment de certains albinos qui présentent à la fois des problèmes de peau ou de la vue, des aveugles sourds, des infirmes moteurs cérébraux (IMC) et des handicapés de la lèpre qui présentent à la fois des déficiences aux niveaux moteur et sensoriel.

Sont parfois assimilées aux personnes handicapées, les personnes porteuses de maladies dites handicapantes encore appelées **les malades chroniques**. On y retrouve :

- les malades d'hypertension artérielle ;
- les malades drépanocytaires ;
- les malades du sida ;
- les malades du cancer ;
- les malades du diabète.

En marge de ces catégories, il y a des personnes ayant des besoins d'encadrement éducatif spécial à l'instar des **surdoués**.

### 1.3. Que faire si vous pensez qu'un enfant a un handicap ?

Si vous pensez qu'un enfant a un handicap, vous devriez d'abord en parler aux parents ou tuteurs de l'enfant pour voir ce qu'ils peuvent vous dire au sujet des difficultés de l'enfant. Vous devriez essayer de savoir si l'enfant a été orienté vers un hôpital ou une clinique, et vérifier que le traitement recommandé est suivi.

Si l'enfant n'a pas été examiné dans un hôpital ou une clinique, vous devez expliquer clairement aux parents ou tuteurs que vous croyez que l'enfant a un handicap, tout en précisant que seul le personnel médical peut le confirmer en l'examinant. Votre priorité est d'aider les parents à faire en sorte que l'enfant soit soumis à un examen médical.

## MODULE 2 : LES FONDEMENTS DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE

L'éducation inclusive tire ses principaux fondements des nombreuses chartes et déclarations internationales des Nations Unies qui affirment « la notion de l'éducation en tant que droit fondamental » et ce, pour tous les enfants sans aucune discrimination ou exclusion. Ce principe a poussé la communauté internationale et les communautés nationales à se soucier plus particulièrement du cas des enfants handicapés.

### 2.1. LA LÉGISLATION INTERNATIONALE

- **1948** : La *Déclaration universelle des droits de l'homme* assure le droit à une éducation élémentaire et gratuite pour tous les enfants (article 26) ;
- **1960** : la *Convention de l'UNESCO pour la lutte contre la discrimination dans l'éducation* ;
- **1989** : La *Déclaration des droits de l'enfant (CIDE)* assure, en plus, le droit de tous les enfants à recevoir une éducation sans discrimination, quel qu'en soit le motif ;
- **1990** : la *Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous* (Jomtien) renforce la conception d'une éducation de base pour tous, qui réponde aux besoins éducatifs fondamentaux ;
- **1993** : Les *Règles Universelles des Nations Unies pour l'égalisation des chances des personnes handicapées* énoncent non seulement l'égalité des droits à l'éducation de tous les enfants, jeunes et adultes handicapés, mais déclarent

également que l'éducation devrait être dispensée « dans un cadre intégré » et « dans le cadre des structures ordinaires d'enseignement » ;

- **1994** : La **Déclaration de Salamanque et le Cadre d'Action pour les besoins éducatifs spéciaux** stipule que « l'école devrait accueillir tous les enfants, quelles que soient leurs caractéristiques particulières d'ordre physique, intellectuel, social, affectif ou autre. Elle devrait recevoir aussi bien les enfants handicapés que les surdoués, les enfants des rues et ceux qui travaillent, les enfants des populations isolées ou nomades, ceux des minorités linguistiques, ethniques ou culturelles ainsi que les enfants d'autres groupes défavorisés ou marginalisés » ;
- **1996** : **Charte du Luxembourg** ; l'école doit s'ouvrir pour tous et chacun doit y avoir accès. Elle a placé la personne au centre de tout projet éducatif ;
- **2000** : Le **Cadre d'Action du Forum mondial sur l'éducation** (Dakar) et les **Objectifs du Millénaire pour le Développement** demandent de faire en sorte que, d'ici à 2015, l'on atteigne la scolarisation primaire universelle ; l'accent est mis également sur les groupes marginalisés et les filles ;
- **2001** : l'UNESCO lance un **Programme phare de l'EPT** consacré au droit à l'éducation des personnes handicapées : vers l'inclusion ;
- **2006** : Le 13 décembre, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte la **Convention relative aux droits des personnes handicapées** dont l'article 24 est spécifiquement consacré à l'éducation (absence de discrimination , égalité des chances ; insertion scolaire à tous les niveaux ; enseignement primaire inclusif ; offre, tout au long de la vie, de possibilités d'éducation

orientées vers le plein épanouissement humain, la dignité et l'estime de soi, le respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de la diversité humaine; l'épanouissement de la personnalité des personnes handicapées ; leur participation effective à une société libre, dans la perspective d'une pleine intégration, etc.) ;

- **2015** : Les pays membres des Nations Unies adoptent un nouveau programme de développement durable. Les engagements appelés « **Objectifs de Développement durable (ODD)** » comprennent l'objectif 4 (ODD 4) visant à « assurer une éducation inclusive et équitable de qualité, et à promouvoir des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie de tous. » Pour la première fois, les enfants handicapés sont mentionnés dans un ensemble d'objectifs mondiaux pour s'assurer qu'ils ne sont pas « laissés pour compte ».

## 2.2. LA LÉGISLATION NATIONALE

- **1998** : *La Loi d'orientation de l'éducation* au Cameroun dont les articles 6, 7 et 9 affirment toute l'importance de l'éducation et surtout de l'Education pour Tous ;
- **2010** : *La loi N° 2010/002 du 13 avril*, portant protection et promotion des personnes handicapées dispose en son article 28 que l'Etat s'engage à « prendre des mesures particulières pour garantir l'accès des personnes handicapées à l'éducation et à la formation professionnelle.».
- **2018** : *Le décret N° 2018/6233/PM du 26 juillet fixant les modalités d'application de la loi n° 2010/002 du 13 avril 2010* portant protection et promotion des personnes handicapées, en son article 3, prévoit que « l'éducation et la formation

professionnelle des personnes handicapées sont assurées soit dans les établissements et centres de formation classiques, soit dans les établissements et centres de formation spécialisés créés ou subventionnés par l'état selon la nature ou le degré de déficience ».

En son alinéa 2, cet article précise que le handicap ne saurait être un motif de refus de l'admission ou de l'inscription d'un élève dans un établissement ou un centre de formation classique.

Pour les examens et concours, l'article 6 prescrit que les personnes handicapées composent avec tout l'accompagnement nécessaire (matériel didactique, aides techniques, accompagnement humain ...), et qu'il faut leur accorder le tiers temps, créer des centres spéciaux d'examen pour des candidats présentant des difficultés spécifiques.

### 2.3. LES ÉTAPES DE LA CONCEPTION DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS HANDICAPÉS

Avec l'évolution des conceptions que l'on s'est fait au fil des temps de l'éducation des enfants handicapés, la plupart des pays sont passés par trois périodes, en matière de leur scolarisation : une longue période ségrégative, une période intégrative en milieu scolaire des enfants handicapés (dans les années 1970) et une période inclusive (depuis la décennie 1990).

#### ► L'étape de la ségrégation

Avant la deuxième guerre mondiale, les enfants à besoins spéciaux (EBS) et les enfants handicapés en particulier étaient cachés par leurs parents et tenus à l'écart de leur communauté et des services.

Après la deuxième guerre mondiale, on assiste à un développement des connaissances et des services (psychologie, psychiatrie, services sociaux, services médicaux (orthophonie, physiothérapie, ergothérapie)). Cette période voit naître des centres d'accueil, écoles spécialisées, classes spéciales. Des recherches s'élèvent contre la discrimination des personnes ayant des besoins spéciaux. Tout cela a suscité une réflexion profonde sur les services éducatifs offerts aux enfants à besoins spéciaux, qui peuvent être pris en charge dans des services qui leur sont propres.

### **L'étape de l'intégration**

À la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, les effets négatifs de la prise en charge ségrégués des EBS sont démontrés. L'approche de l'intégration est adoptée. Elle a suscité des changements dans la conception, l'analyse et la compréhension de ces problématiques et dans la façon d'offrir des services. Elle prône le développement du plein potentiel des personnes dans leur milieu de vie incluant celles vivant avec un handicap.

On permet à des EBS d'être scolarisés dans les écoles ordinaires dans la mesure de leurs capacités. En 1978, Mary Warnok utilise pour la première fois la dénomination « *élèves à besoins éducatifs spéciaux* ».

Les EBS le sont en situation d'invalidité plus parce que la société pose un regard stigmatisant sur eux et n'essaie pas de lever les obstacles à leur intégration harmonieuse.

### **L'étape de l'inclusion**

Tous les enfants sont admis dans des écoles ordinaires qui doivent les accueillir en créant des conditions environnementales, pédagogiques et comportementales qui s'adaptent à leurs besoins spécifiques.

## MODULE 3 : DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE À UNE ÉCOLE INCLUSIVE

### 3.1. GÉNÉRALITÉS SUR L'ÉDUCATION INCLUSIVE

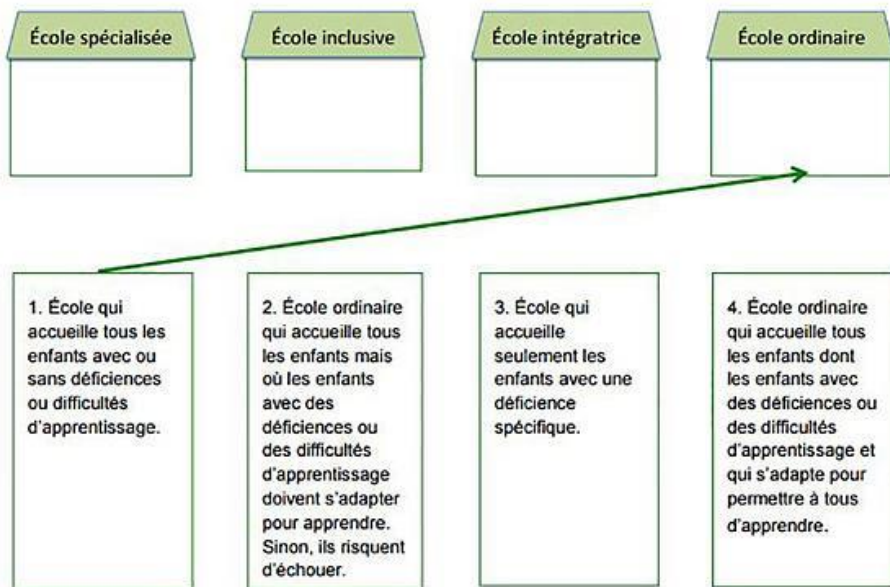
D'après l'article 24 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées et des lignes directrices de l'UNESCO sur l'inclusion, « **L'éducation inclusive signifie la présence, la pleine participation et la réussite de tous les apprenants dans le système éducatif général.** » L'éducation inclusive vise le plein épanouissement du potentiel humain, et du sentiment de dignité et d'estime de soi. L'éducation inclusive est un droit pour chaque enfant et devrait être gratuite, obligatoire, de bonne qualité et disponible dans les communautés locales. »

L'éducation inclusive, est donc un processus qui consolide la capacité à prendre en compte chaque apprenant avec ou sans déficience dans un même environnement, et participant aux mêmes activités de la classe. Elle se préoccupe de tous les enfants, en portant un intérêt spécial à ceux qui traditionnellement n'ont pas d'opportunité éducative comme les enfants à besoins particuliers, avec incapacités, ou appartenant à des minorités ethniques ou linguistiques, entre autres.

L'école, qui est le lieu où se donne l'éducation en grande partie, doit connaître des mutations pour accueillir tous les enfants. À quoi reconnaîtra-t-on une école inclusive ?

Répondre à cette interrogation revient à comprendre ce qu'est une école inclusive avant d'en ressortir les principales caractéristiques.

### 3.2. QUELQUES SYSTÈMES SCOLAIRES



### 3.3. CARACTÉRISTIQUES D'UNE ÉCOLE INCLUSIVE

**Une école inclusive est une école dans laquelle :**

- ✓ Tous les enfants de la communauté sont les bienvenus et sont considérés comme égaux.
- ✓ Tous les enfants ont la possibilité de commencer leur scolarité quand ils sont jeunes.
- ✓ Tous les enfants se sentent en sécurité et valorisés.
- ✓ Les parents se sentent impliqués dans l'éducation de leurs enfants.
- ✓ L'environnement et les pratiques éducatives sont modifiés de façon à inclure tous les enfants.



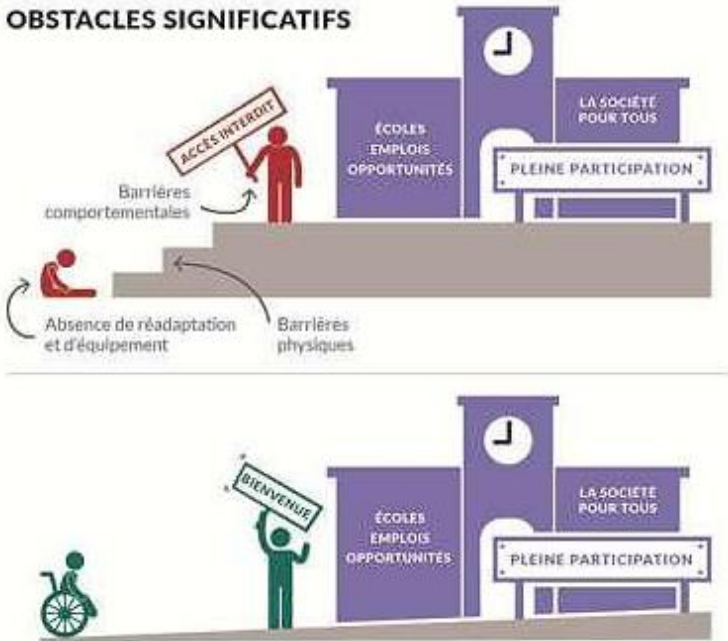
- ✓ Les enseignants essaient de changer leurs méthodes d'enseignement pour inclure tous les enfants dans leurs cours.
- ✓ Les différences individuelles des enfants sont reconnues et respectées.
- ✓ Les enfants se soutiennent mutuellement dans leur apprentissage.

L'école inclusive vise à offrir à chaque apprenant un environnement scolaire non discriminant et le plus adapté à ses particularités individuelles. Il s'agit d'une **école pour tous**.

Le principe fondamental de l'école inclusive est que l'école ordinaire doit accueillir, de façon aussi ordinaire que possible, tous les jeunes en s'adaptant aux besoins de chacun. À cet effet, elle doit :

- Accueillir et favoriser l'accès de tous les enfants à l'école ;
- Répondre aux besoins de chaque apprenant (accessibilité de l'école, méthodes pédagogiques différencielles) ;
- Collaborer avec des personnes-ressources (experts médicaux et paramédicaux) et la communauté éducative (parents, comités de développement, OSC ...)
- Favoriser l'entraide entre les apprenants (travail collaboratif, systèmes de jumelage...)
- Assurer la sécurité et la valorisation de l'apprenant.

## OBSTACLES SIGNIFICATIFS



Les écoles sont des lieux stratégiques. Elles aident les enfants à sentir qu'ils appartiennent à la communauté. Elles offrent aux enfants des opportunités de développer des compétences qui peuvent mener à un emploi et elles améliorent les opportunités de tous les enfants.

Dans les écoles, il y a des obstacles difficiles à surmonter par les enfants handicapés. Ces obstacles peuvent être liés aux infrastructures scolaires inadaptées, aux attitudes négatives envers le handicap ou aux règles et façons de faire, qui peuvent empêcher les enfants handicapés de réussir. Nous examinerons certaines de ces questions dans les modules suivants, mais commençons par réfléchir à la façon dont vous pouvez changer vos méthodes d'enseignement pour qu'elles soient plus inclusives.

## MODULE 4 : ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE INCLUSIFS

### 4.1. CRÉER UNE CLASSE INCLUSIVE

Tous les enfants apprennent mieux dans une salle de classe bien ordonnée. Une salle de classe bien ordonnée est propre, bien rangée et bien organisée. Dans une classe bien ordonnée, les enfants se comportent bien et sont encouragés à en prendre soin. L'enseignant respecte les enfants et s'occupe d'eux d'une manière équitable, en fonction de leurs capacités. Les enfants respectent l'enseignant et se respectent mutuellement. Les enfants veulent s'entraider et aider les autres enfants à apprendre. L'enseignant veut que tous les enfants de la classe réussissent, mais reconnaît que les enfants ont des besoins d'apprentissage différents, et adapte sa méthode d'enseignement aux besoins de chaque enfant. L'enseignant encourage les enfants à apprendre les uns des autres et à respecter les différences de chacun. L'enseignant fait l'éloge du travail de tout enfant qui fait des efforts.

Les enseignants réalisent que les enfants travaillent à des vitesses différentes. Certains enfants ont besoin de plus de temps pour traiter l'information et terminer le travail. D'autres finiront les mêmes tâches d'apprentissage plus rapidement que d'autres et auront besoin d'un travail supplémentaire de perfectionnement qui les aidera à travailler de façon autonome.

Dans une salle de classe inclusive, les enfants rangent leurs sacs et n'encombrent pas l'espace entre les tables pour que les enfants puissent se déplacer sans trébucher.

La configuration de la salle de classe tient compte de l'emplacement des enfants pour qu'ils apprennent au mieux, et les tables/chaises sont disposées en groupes de travail pour les activités d'apprentissage.

Les tableaux d'écriture sont propres et les enseignants écrivent lisiblement. Les règles à suivre, les affiches et les présentoirs sont en gros caractères et disposés clairement au niveau des enfants.

## 4.2. L'ENSEIGNEMENT INCLUSIF : DES APPROCHES EFFICACES POUR TOUTE LA CLASSE

Voici des choses simples que vous pouvez faire pour aider tous les enfants de la classe à mieux apprendre :

- ✓ **Lorsque vous parlez, assurez-vous que tous les enfants peuvent voir votre visage.**
  - Dans la mesure du possible, placez-vous dans la partie la plus lumineuse de la pièce pour que la lumière illumine votre visage.
  
- ✓ **Lorsque vous voulez insister sur quelque chose d'important :**
  - Utilisez des gestes et des expressions pour mettre en exergue ce que vous êtes en train d'expliquer.
  - Assurez-vous de parler clairement et simplement.
  - Si vous pensez que certains de vos élèves n'ont pas compris ce que vous venez de dire, répétez-le en utilisant des mots différents.
  - Posez des questions aux enfants pour vérifier leur compréhension.
  - Si certains élèves doivent s'asseoir au-devant de la classe (par exemple pour vous voir ou vous entendre), laissez-les s'asseoir devant.
  
- ✓ **Lorsque vous expliquez un exercice d'apprentissage :**
  - Demandez aux enfants d'effectuer les activités difficiles et compliquées le matin lorsqu'ils sont éveillés et ont de l'énergie.

- Fournissez des consignes claires et vérifiez que les enfants les comprennent.
- Identifiez les mots-clés que vous utiliserez dans une leçon, écrivez-les au tableau et assurez-vous de bien expliquer la signification de ces mots pendant le cours.
- Effectuez un exercice pour donner un exemple, pour que les enfants comprennent ce que vous leur demandez.
- Permettez aux enfants de travailler en binômes/petits groupes pour comparer et discuter des réponses et s'entraider.
- Fournissez des tâches simplifiées ou des activités alternatives pour les enfants qui en ont besoin.
- Écrivez en gros caractères, et utilisez des dessins et des images pour que tous les enfants comprennent.
- Utilisez des supports visuels, comme des objets réels, des modèles, des photographies et des affiches dans vos leçons. Assurez-vous que tous les enfants peuvent les voir et permettez à certains enfants (par exemple les enfants handicapés visuels) de les manipuler.
- Rappelez-vous que les enfants apprennent mieux en faisant les choses plutôt qu'en écoutant quelqu'un leur expliquer ce que c'est. Réfléchissez aux façons de rendre l'apprentissage pratique. Par exemple, pour la numération, utilisez des haricots secs pour compter et des gobelets pour les additionner. Pour les leçons sur les mesures, demandez aux enfants de se mesurer entre eux. Pour les quantités, permettez aux enfants de verser des liquides.

### 4.3. L'ENSEIGNEMENT INCLUSIF : GESTION DE LA CLASSE

Les enfants apprennent mieux dans un environnement qui valorise un bon comportement, le respect des autres et la collaboration. L'apprentissage efficace se déroule dans une salle de

classe où les enfants ont une compréhension claire de ce qu'on attend d'eux et comment ils doivent se comporter. Un bon comportement favorise l'apprentissage, car les enfants ont du mal à apprendre dans un environnement bruyant et désordonné.

Cependant, il arrive parfois que les enfants se comportent mal, ce qui peut perturber l'apprentissage des autres. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les enfants peuvent se comporter de cette manière. Il est possible qu'ils soient fatigués ou qu'ils aient faim, qu'ils soient en colère suite à une provocation, où qu'ils soient frustrés parce qu'ils n'arrivent pas à faire leur travail en classe même quand ils essayent. Ils peuvent être perturbés par quelque chose qui s'est passé à la maison ou à l'école. Certains enfants se comportent mal pour attirer l'attention parce qu'ils se sentent ignorés.

Généralement, ce comportement perturbateur ne se produit qu'occasionnellement et ne dure que peu de temps. Cependant, les comportements perturbateurs peuvent parfois se poursuivre, et les enfants peuvent avoir régulièrement du mal à se contrôler. Cela est mauvais pour eux car ils ne peuvent pas bien apprendre et peuvent avoir du mal à se faire des amis. Cela perturbe aussi l'apprentissage des autres enfants de la classe.

Alors, que pouvez-vous faire si un enfant a un comportement qui perturbe constamment les autres enfants dans la classe ?

### Voici quelques idées pour gérer les mauvais comportements :

#### a) **Observez l'enfant**

Pour voir si vous pouvez comprendre pourquoi il se comporte de cette manière, prenez des notes à chaque fois que le comportement se produit, notez ce que l'enfant a fait et ce que vous pensez être la cause du comportement.

Est-ce pour éviter de faire des exercices qu'il trouve difficiles ? Est-ce parce qu'il veut attirer l'attention de l'enseignant et des autres enfants ? Est-il agité parce qu'il a faim ou ne se sent pas bien ? Est-il

en colère parce qu'il a été provoqué ? Une fois que vous avez identifié ces raisons, vous serez en mesure d'identifier des stratégies pour améliorer le comportement. Par exemple, si les enfants veulent éviter de faire des exercices qu'ils trouvent difficiles, vous pouvez leur fournir une aide supplémentaire, demander aux autres élèves de les aider ou leur confier des tâches plus simples.

### **b) Parlez avec d'autres enseignants**

Échanger avec les autres enseignants de votre école et convenez de ce qu'il faut faire lorsque l'enfant a un comportement difficile. Écrivez ce qui a été convenu afin d'avoir une politique pour gérer le comportement de l'enfant, qui sera comprise par tous les enseignants. Ne tapez pas sur l'enfant car vous ne devriez jamais utiliser les châtimements corporels.

### **c) Renseignez-vous auprès des parents de l'enfant**

C'est pour savoir si l'enfant se comporte ainsi à la maison. Savent-ils pourquoi l'enfant se comporte de la sorte ? Si cela est dû à une mauvaise expérience, l'enfant peut se trouver soulagé d'en parler à un adulte de confiance, comme son grand-père ou l'ami de son père/l'amie de sa mère.

### **d) Mettez l'enfant en confiance / Captez son attention**

Certains enfants montrent des signes avant-coureurs d'un mauvais comportement. Si vous pouvez observer et reconnaître ces signes, vous pouvez parfois distraire l'enfant en mettant votre main sur son épaule pendant que vous continuez à enseigner. Vous pouvez aussi lui confier une tâche qui lui fera penser à autre chose - par exemple, nettoyer le tableau ou transmettre un message. Essayez de choisir quelque chose que l'enfant aime bien et peut faire.

### **e) Pensez à l'endroit où l'enfant va s'asseoir**

Il peut être utile pour l'enfant de s'asseoir au-devant de la classe, où vous pouvez mieux le voir. Si l'enfant se promène dans la classe, faites-le asseoir près du mur ou entre deux autres élèves pour qu'il lui soit plus difficile de trop bouger.

**f) Si l'enfant se promène ou devient agité, donnez-lui des tâches pratiques**, comme ranger, distribuer des livres ou balayer la cour.

**g) Félicitez l'enfant lorsqu'il se comporte bien et a terminé son travail. Attribuez-lui** un jeton ou une étoile. Quand il a obtenu cinq étoiles, il peut les échanger contre une récompense, comme un fruit. Récompensez toute la classe si l'enfant se comporte bien.

**h) Restez calme lorsque vous réprimandez l'enfant. Dites-lui clairement et fermement** ce que vous n'aimez pas dans la façon dont il se comporte et pourquoi ce n'est pas approprié. Faites des phrases courtes et simples.

**i) Réfléchissez bien à toute punition que vous infligez : par exemple, demander** à l'enfant de rester à l'extérieur de la classe peut ne pas être une punition. L'enfant pourrait le considérer comme une récompense pour son comportement perturbateur. Vous ne devez jamais utiliser de punition corporelle.

**j) N'essayez pas de dissuader l'enfant avec une menace que vous n'avez pas** l'intention de mettre à exécution. Expliquez clairement ce qui se passera si l'enfant se comporte mal. Exemple : « si tu frappes un autre enfant, tu ne participeras pas à ton jeu favori ».

**k) Si l'enfant n'arrive pas à se contrôler, il pourrait bénéficier d'être dans un endroit calme** pour se calmer. Il devra être supervisé par un adulte.

**l) Si l'enfant est capable de comprendre, vous pouvez lui parler pour expliquer pourquoi** son comportement est nuisible, pour lui-même et pour les autres enfants.

#### **4.4. L'ENSEIGNEMENT INCLUSIF : SOUTENIR LES ENFANTS QUI TROUVENT L'APPRENTISSAGE DIFFICILE**

Tous les enfants apprennent à des rythmes différents et sont doués pour différentes choses. Certains enfants sont particulièrement gentils envers leurs camarades de classe et se rendent utiles. Certains enfants chantent bien, tandis que d'autres dessinent bien. Il est important que les enfants aient l'occasion de montrer ce qu'ils peuvent faire et en être félicités. En classe, certains préféreront les lettres aux chiffres, alors que d'autres aimeront les mathématiques et seront doués en calcul, mais trouveront la lecture et l'écriture difficiles. Certains seront bons en sport, alors que d'autres éprouveront des difficultés à travailler en classe. Certains enfants auront une bonne capacité de mémorisation, tandis que d'autres auront plus de mal à se souvenir de ce qu'ils ont appris et il faudra le leur rappeler.

Si vous avez de nombreux enfants dans votre classe, comment aider les enfants qui trouvent le travail particulièrement difficile ? Voici quelques idées que vous pourriez trouver utiles.

- Pendant une activité, l'enseignant peut passer du temps avec l'enfant pour lui expliquer ce qu'il doit faire et comment il peut le faire. L'enseignant peut lui donner un travail individuel simplifié, basé sur le sujet de la leçon.
- Vous pourriez demander à un enfant qui a terminé son travail de s'asseoir avec l'enfant qui trouve le travail difficile, pour l'aider. Un enfant qui est bon en lecture peut écouter un enfant

qui trouve la lecture difficile et l'aider à lire les mots compliqués.

- L'enseignant peut apporter une aide supplémentaire à l'enfant pendant 10 minutes à l'heure du déjeuner.
- Les enfants les plus âgés de l'école peuvent parfois être jumelés avec des enfants plus jeunes pour soutenir leur apprentissage. Cela aide les enfants et peut également enrichir socialement l'enfant le plus âgé.
- Les parents ou les frères ou sœurs plus âgés peuvent aider l'enfant à développer ses aptitudes en lecture ou en calcul à la maison. Mais cela ne peut se produire que lorsque les parents sont les bienvenus à l'école et que l'enseignant leur explique ce que l'enfant doit apprendre et comment ils peuvent l'aider. Il est important que les parents comprennent que cet apprentissage à la maison doit être agréable pour eux et pour l'enfant. Ils ne doivent pas forcer l'enfant à apprendre et ne doivent pas le punir s'il commet une erreur.

#### **4.5. L'ENSEIGNEMENT INCLUSIF : SOUTENIR LES DIFFÉRENCES INDIVIDUELLES**

Les enfants handicapés sont fondamentalement les mêmes que les autres enfants. Il est important que vous traitiez ces enfants de la même façon que les autres enfants dans votre classe. Cependant, il se peut qu'il soit également nécessaire de leur apporter un soutien spécifique pour vous assurer qu'ils sont heureux à l'école et qu'ils sont appréciés et respectés par les autres enfants. Voici quelques idées que vous pourriez trouver utiles.

- Expliquez à toute la classe les raisons pour lesquelles certains enfants peuvent se comporter différemment ou apprendre de différentes façons. Utilisez les bons mots pour décrire les différents handicaps. Encouragez les enfants handicapés (si vous en avez dans votre classe) à expliquer à la classe quels sont les équipements ou les appareils spéciaux qu'ils utilisent.
- Il faut éviter que les enfants handicapés se sentent différents des autres enfants. Ne les différenciez pas des autres de manière évidente. Mettez en place un système de jumelage pour les enfants handicapés, c'est-à-dire un groupe d'élèves qui aident l'enfant, en cas de besoin. Ne vous attendez pas à ce que le camarade fasse tout.
- Donnez aux enfants handicapés, qui trouvent le travail difficile en classe, des responsabilités supplémentaires ou des tâches qu'ils apprécient et qu'ils sont capables de bien faire, pour qu'ils se sentent valorisés, par exemple ranger et balayer, faire des commissions.
- Pensez à la façon dont les activités sportives et les jeux peuvent être adaptés pour inclure les enfants handicapés.
- Si vous enseignez à l'extérieur, rappelez-vous qu'il peut être plus difficile pour les enfants malentendants ou malvoyants de vous entendre dehors.
- Dans la mesure du possible, donnez des exercices que les enfants réussiront à exécuter, même si cela leur demande un peu plus d'efforts.
- Félicitez-les lorsque vous voyez que les enfants ont fait un effort, même s'ils ont fait des erreurs.

Les besoins d'apprentissage des enfants handicapés sont en grande partie les mêmes que leurs camarades valides, mais leur handicap peut avoir un effet sur leur façon d'apprendre. Vous devrez comprendre leurs besoins d'apprentissage individuels et comment y répondre. Cet aspect fait l'objet du module suivant.

## MODULE 5 : ATTITUDE D'UN ENSEIGNANT INCLUSIF

Est-ce que les enseignants avec qui vous travaillez ont réfléchi à leurs propres attitudes et comportement ? Les enseignants doivent réfléchir à leur comportement dans la classe et aux effets de ces comportements sur la manière dont les élèves apprennent.

### 5.1. QUELQUES POINTS ESSENTIELS À OBSERVER PAR L'ENSEIGNANT

- **Un enseignant inclusif doit respecter l'individualité de chaque enfant.**

Un enseignant inclusif aide l'enfant à développer sa confiance en soi, son estime de soi et à se sentir inclus dans la communauté d'apprentissage. Cela commence par le langage utilisé par tous, enseignant et élèves, dans la classe, et la manière dont il est utilisé. L'enseignant doit se poser les questions suivantes :

- Le langage que j'utilise et que les autres utilisent pour parler de l'enfant et à l'enfant le /la valorise-t-il ?
- Mon langage et mon attitude dénotent-ils que je respecte sa personne, son identité et ses droits ?
- Est-ce que je valorise l'enfant en m'adressant à lui/elle ?
- Est-ce que je connais le langage approprié pour nommer les enfants qui ont une déficience et parler de leur déficience ?

Le langage que l'on utilise est souvent porteur de beaucoup d'émotion, particulièrement pour les enfants qui ont une déficience.

- **Des mots justes pour parler des enfants handicapés et de leur handicap**

L'utilisation d'une terminologie respectueuse est importante aussi bien dans la classe, dans l'école que dans la communauté au sens large. Elle favorise non seulement le développement de la confiance en soi et de l'estime de soi mais, aussi, permet à l'enfant de se sentir inclus dans la classe et dans la communauté. Elle dénote également le respect des droits humains. Le langage positif, ainsi établi, confère un vrai statut à l'enfant en créant l'ambiance positive nécessaire à l'acquisition des connaissances. Cela nécessite que l'enseignant, la famille et même la communauté bannissent les mots qui ont une connotation négative, y compris ceux qui décrivent une déficience comme une maladie, les sobriquets et appellent tous les enfants par leurs noms ; qu'ils évitent les mots qui blessent et adoptent des mots qui ont une connotation positive ou qui sont neutres.

- **Une classe où le comportement de l'enseignant permet à tous de se sentir inclus**

Les enseignants doivent observer leurs élèves pour apprendre à connaître leurs forces et faiblesses, leurs styles d'apprentissage et leurs personnalités. Cela leur permettra de détecter les déficiences les moins apparentes et de prendre des mesures qui s'imposent. Bien connaître ses élèves est une condition importante pour assurer l'équité à tous les enfants dans votre classe. Une barrière importante à l'acquisition des connaissances et à la participation des enfants aux activités dans la classe est le manque d'estime de soi et de confiance en soi, l'enseignant inclusif a donc un rôle crucial à jouer afin d'encourager l'apprentissage social et émotionnel de tous les enfants. Il doit agir sur l'atmosphère de la classe et de l'école pour la rendre favorable.

- **Comment aider les élèves à apprécier et respecter leurs similarités et leurs différences?**

Les enfants ont besoin de comprendre et de parler de leurs différences et de leurs similarités. Ils doivent les considérer comme

étant naturelles au sein de la société. Vous avez un rôle important à jouer pour aider les enfants à se rendre compte que leurs opinions, leurs perceptions et leurs émotions peuvent être différentes mais qu'elles sont toutes des composantes de la société et que la diversité est enrichissante. Vous devez vous-même être le modèle en ce sens en adoptant un comportement équitable envers tous les enfants, et organiser des activités qui leur permettent de travailler ensemble, d'interagir et de construire leur apprentissage tout en développant des conduites sociales telles que l'appréciation, le respect mutuel, l'écoute, la tolérance, l'empathie.

- **Comment développer la vie en communauté ?**

Un enseignant inclusif aide les élèves à se sentir inclus dans la communauté d'apprentissage. Les enseignants doivent, à cet effet, comprendre la société et réfléchir à des stratégies pour que leurs élèves comprennent comment vivre en communauté. Les enfants ne pourront acquérir les connaissances que s'ils se sentent en sécurité dans la classe : c'est-à-dire qu'ils doivent se sentir libres d'exprimer leur opinion sans avoir peur d'être la risée de leurs camarades ou de l'enseignant, de recevoir une punition de l'enseignant ou de leurs camarades. Créer un tel environnement sans danger demande non seulement que l'enseignant examine ses propres valeurs, attitudes, comportements et actions, mais qu'il examine également l'environnement familial et social de l'enfant et qu'il prenne, au besoin, des mesures pour le rendre positif afin de permettre l'éclosion des idées de tous les apprenants qui se sentent ainsi valorisés et prennent des risques pour mieux apprendre. Développer la confiance en soi et l'estime de soi chez un enfant (ou les lui redonner) signifie aussi reconnaître ses contributions, aussi infimes soient-elles. Que peut faire l'enseignant dans ce sens ?

- **Voyez plutôt l'exercice qu'a donné M. Agbo à ses élèves.**

- **Etude de cas** : *Où toutes les fautes donnent la meilleure note*

M. Agbo demande à ses élèves de prendre une feuille pour faire une dictée qu'il va ramasser. Il leur demande de ne pas écrire leur nom sur la feuille. Après la dictée, M. Agbo ramasse les copies et les redistribue en prenant soin qu'aucun enfant ne reçoive sa propre dictée. Il écrit ensuite la dictée au tableau et demande aux enfants de corriger la copie qui est devant eux. Il leur demande aussi d'écrire leur nom sur la copie qu'ils corrigent. S'ils retrouvent toutes les fautes, ils auront 10 sur 10. S'ils laissent une faute, ils auront 9 sur 10, etc. Ce jour-là, tous les élèves de M. Agbo ont eu 10 sur 10 en dictée. C'était un grand succès et jamais la classe de M. Agbo n'a été aussi joyeuse. Cette manière de poser l'exercice a permis à M. Agbo de donner une bonne note même aux enfants les plus faibles en dictée tout en les mettant tous au travail, et ceci dans la bonne humeur. Il est important que tous les enfants soient gagnants au moins de temps en temps. Cela contribue à leur redonner confiance en leur capacité de faire autant que tous les autres et cela les motive à mieux faire. Plus tard, M. Agbo a fait faire cette dictée à toute la classe et... les élèves les plus faibles l'ont nettement mieux réussie. L'enseignant doit penser à changer la manière habituelle dont il présente les exercices aux enfants, de façon à leur permettre de réussir de temps en temps.

- **Rôle de l'entourage social sur les élèves**

Contribuer au bien-être émotionnel de l'enfant va au-delà de l'environnement scolaire. Écoutez cette courte scène et notez comment l'institutrice Gisèle a aidé la petite Didi à surmonter un manque de confiance en soi provoqué par l'attitude négative de son père à la maison. Qu'a-t-elle fait précisément pour redonner confiance à la fillette ? Elle l'interroge gentiment pour trouver quelque chose qu'elle sait et aime faire et qui pourrait lui permettre de réussir devant ses parents. Elle apporte un soutien à la fillette en lui donnant le temps



de répéter la chanson ; elle lui apporte aussi un soutien en la protégeant quand les autres élèves commencent à chahuter à l'idée que Didi va s'exprimer. Comme résultat, Didi trouve quelque-chose qu'elle sait et peut faire et qui lui permet de gagner l'estime de ses camarades. Les autres élèves découvrent que Didi peut relever un défi, réussir et même briller dans certaines activités.



## MODULE 6 : ENCADREMENT D'UN ENFANT A BESOINS ÉDUCATIFS SPÉCIAUX

Enseigner dans une classe inclusive, c'est avant tout différencier les interventions dans la classe c'est-à-dire tenir compte de la particularité de chaque apprenant. Un enseignement inclusif est un enseignement sur mesure qui répond aux différents besoins des apprenants.

Considérant que l'éducation inclusive a deux approches d'intervention dont l'une est holistique et l'autre spécifique, l'enseignant inclusif doit créer des conditions de travail favorables à tous les élèves d'une part, mais aussi apporter le soutien nécessaire aux apprenants ayant des besoins éducatifs spéciaux.

### 6.1. STRATÉGIES GÉNÉRALES POUR UN ENSEIGNEMENT INCLUSIF

Pour développer un enseignement inclusif dans sa classe qui soit bénéfique à tous les apprenants, l'enseignant doit :

- **Créer une classe inclusive.** C'est une classe bien ordonnée, organisée et propre. C'est une classe où les élèves rangent bien leurs effets, prennent soin de leur classe et maîtrisent ses règles de fonctionnement. Dans une classe inclusive, tous les élèves se sentent intégrés dans le groupe classe, l'enseignant, les élèves se respectent mutuellement, les élèves s'entraident pour la réussite de tous et se comportent bien ;
- **Adopter des pratiques qui aident tous les enfants à mieux apprendre.**
  - Quand l'enseignant parle, il doit s'assurer qu'il est vu de tous les élèves ;

- Ses explications claires et simples doivent être illustrées par des objets réels, des images, des dessins, des gestes ...et/ou des écrits en gros caractères ;
  - Encourager les apprenants qui travaillent ou se comportent bien ;
  - Rester calme quand on réprimande un enfant et bien réfléchir à la punition qu'on lui inflige.
- **Soutenir les enfants qui trouvent les apprentissages difficiles** : les enfants apprennent à des rythmes différents et sont doués pour différentes choses. Aussi l'enseignant peut apporter plus d'amples explications à ceux qui ne comprennent pas vite dans une activité donnée, accorder un peu plus de temps à ceux qui sont lents, leur adjoindre l'aide d'un pair et au besoin impliquer les parents pour un soutien supplémentaire.

## 6.2. STRATÉGIES SPÉCIFIQUES POUR UN ENSEIGNEMENT INCLUSIF

Les enfants handicapés doivent être traités comme les autres apprenants. Cependant, il peut arriver qu'à cause de leur déficience, ils aient besoin d'un soutien spécifique pour qu'ils participent et réussissent en classe.

### En général, il faut :

- Valoriser l'enfant qui a une déficience, le traiter avec respect et considération ;
- Planifier son encadrement pédagogique avec ses parents ;
- Lui faire des apprentissages à travers des jeux éducatifs ;
- Offrir différents moyens de représentation des informations en alternant entre les images, les vidéos, les audios, en clarifiant les symboles, le vocabulaire ...

- Différencier l'évaluation des apprentissages qui peuvent prendre diverses formes à savoir les activités pratiques (danser, jouer, chanter, réaliser des expériences ...), la lecture, l'écriture, le portfolio (il comprend les travaux de l'enfant : écrits, illustrations, images, feuille de calcul, enregistrements ...), les projets réalisés individuellement ou en groupe...
- L'encourager sur les progrès réalisés ;
- Lui proposer des activités réalistes, qu'il peut effectuer ;
- Lui apporter le soutien supplémentaire dont il a besoin ;
- Favoriser le travail coopératif.

### **Des stratégies adaptées aux enfants déficients visuels**

Parce qu'ils sont aveugles ou ont une faible vision, les enfants déficients visuels s'appuient particulièrement sur l'ouïe et le toucher pour apprendre. Il faut donc :

- Aider l'enfant à s'orienter vers la salle de classe si nécessaire. Faire un tour de la classe avec lui/elle, en lui montrant où sont les choses et en expliquant ce que c'est.
- Laisser-le/la toucher les objets que vous montrez à la classe.
- Parler à toute la classe pour que l'enfant sache quand vous entrez et quand vous quittez la pièce.
- Lorsque vous voulez parler à un enfant ayant une déficience visuelle, interpellez-le par son prénom.
- Faire en sorte que l'enfant ne se sente pas différent des autres. Ne singularisez pas l'enfant. Trouvez un moyen d'inclure l'enfant dans toutes les activités.
- Lire à voix haute tout ce que vous écrivez sur le tableau. Si possible, préparez des notes à l'avance pour l'enfant, en Braille ou en gros caractères, selon le cas ;
- Développer des contenus audios en leur faisant la lecture des consignes de travail ou en les donnant sous format audio

(voice note) ; en leur permettant d'enregistrer leurs travaux pour vous les envoyer ;

- Donner la priorité aux manipulations des objets concrets ;
- Encourager des discussions de groupes avec les camarades via un forum ;

### **Pour ceux qui ont une faible vision,**

- Vérifier discrètement que l'enfant a suffisamment de lumière pour lire et écrire.
- Si vous utilisez des manuels scolaires avec un enfant malvoyant, assurez-vous que l'enfant a une copie personnelle adaptée.
- Leur proposer la lecture des textes relativement courts.

### **Des stratégies adaptées aux enfants déficients auditifs**

Selon le degré de surdité, les enfants déficients auditifs communiquent par la parole, la langue des signes, l'alphabet manuel, les gestes et expressions faciales et l'écrit. Aussi, il faut :

- Attirer toujours l'attention de l'enfant avant de parler, et faire face à l'enfant en parlant ;
- Veiller à ce qu'il y ait un éclairage suffisant pour que l'enfant puisse voir clairement les mouvements de votre visage et de vos lèvres ;
- Répéter et reformuler les points clés ;
- Prononcer les mots difficiles ou les nouveaux mots, syllabe par syllabe, et les écrire pour l'enfant ;
- Réduire le bruit de fond dans la salle de classe autant que possible ;
- Encouragez les tentatives que l'enfant fait pour parler ;
- Utiliser des supports visuels,
- Parler posément ;
- Écrire les informations importantes au besoin fournir des notes supplémentaires.

## Des stratégies adaptées aux enfants déficients physiques

Il existe de nombreuses déficiences physiques différentes qui peuvent toucher les enfants de différentes manières. Il est donc difficile de donner des conseils généraux car chaque enfant devra être considéré individuellement. Certaines déficiences physiques sont légères et peuvent ne pas avoir de répercussions directes sur l'apprentissage de l'enfant en classe. Par exemple, les enfants ayant seulement une faiblesse dans leur bras gauche peuvent écrire avec le bras droit ou participer à des jeux comme le football. Certains enfants ayant une déficience physique légère peuvent ne pas avoir besoin de votre aide. Ils se débrouillent et leur handicap ne les empêche pas de réussir à l'école. Ils ne veulent pas être traités différemment ou considérés comme un cas spécial. Quand tout va bien, ne changez rien ! Il vous faudra tout de même vérifier de temps en temps que ces enfants n'ont pas de difficultés qui nécessitent votre attention, et qu'ils ne sont pas provoqués par d'autres enfants, mais vous n'avez pas besoin de les surveiller de trop près. Cependant, certaines déficiences physiques peuvent être graves et se répercuter sur tous les aspects de l'apprentissage à l'école et réduire l'indépendance de l'enfant dans sa vie quotidienne. Les enfants ayant une déficience physique modérée ou grave auront probablement besoin d'être soutenus et d'utiliser des appareillages et/ou équipements adaptés pour les aider à se déplacer et à apprendre.

Les handicaps physiques qui affectent différentes parties du corps peuvent empêcher, entre autres, l'enfant de saisir certains outils d'apprentissage ou de faire des travaux manuels. L'enseignant doit donc :

- Donner des conseils aux parents sur des manières d'assister leur enfant à la maison ;

- S'il a des difficultés à tenir un stylo/crayon, on peut enrrouler du tissu autour du stylo, ou bien attacher le stylo à sa main pour l'aider ;
- L'enfant peut également bénéficier d'outils d'écriture plus larges tels que feutre et marqueur ;
- Accorder plus de temps ou raccourcir la tâche ou encore trouver une personne pour écrire à la place de l'enfant qui a du mal à terminer les exercices d'écriture ;
- L'enfant peut aussi enregistrer son travail sur un téléphone mobile ou un autre appareil.

### **Des stratégies adaptées aux enfants déficients intellectuels**

En général, on parle de déficience intellectuelle quand une personne a un coefficient intellectuel inférieur ou égale à 70 et a un comportement adaptatif limité (difficulté de suivre des consignes, de s'habiller tout seul, de lacer ses chaussures ...). Il faut, à cet effet :

- Passer du connu vers l'inconnu en partant de ce que l'enfant sait déjà pour introduire de nouveaux sujets ;
- Découper l'apprentissage en étapes consécutives en allant du plus simple au plus complexe ;
- Rendre les apprentissages concrets en faisant appel à tous les organes de sens ;
- Consolider les apprentissages par des devoirs ;
- Rendre l'élève autonome en lui apportant le soutien nécessaire au début et en le retirant progressivement au fur et à mesure qu'il accumule les compétences.

Pour rendre son enseignement inclusif, l'enseignant doit choisir des méthodes et des moyens pédagogiques adaptés aux besoins des enfants pour créer des possibilités d'apprentissage significatives pour tous les enfants.

## MODULE 7 : ELABORATION D'UN PLAN ÉDUCATIF INDIVIDUEL (PEI)

### 7.1. QU'EST-CE QU'UN PEI ?

Un PEI (Plan Éducatif Individuel) est un plan ou programme conçu pour les enfants handicapés pour les aider à tirer le meilleur parti de leur éducation. Le PEI définit ce que les enseignants et les autres doivent faire pour répondre aux besoins de l'enfant à l'école. Le PEI identifie les objectifs et les actions qui sont différentes de (ou supplémentaires à) ce qui est déjà en place pour le reste de la classe. En remplissant le PEI, vous devrez consulter le formulaire de suivi de l'élève car il contient des informations clés sur l'enfant. Le PEI est l'outil à l'aide duquel les équipes éducatives pourront améliorer les apprentissages de chaque élève en partenariat avec les parents et/ou la personne qui prend en charge la scolarité de celui-ci.

### 7.2. QUEL EST LE BUT DU PEI ?

Le PEI est censé donner des informations à l'enseignant et à ceux qui travaillent avec l'enfant (y compris les parents) sur les objectifs spécifiques d'apprentissage de l'enfant et comment ceux-ci seront atteints. Le PEI permet aux enseignants d'élaborer un plan d'action pour l'enfant et d'identifier les personnes qui doivent être impliquées à sa réalisation. C'est un outil utile pour mesurer les progrès et l'efficacité de l'enseignement.

### 7.3. QUI DOIT LE REMPLIR ?

Le PEI doit être rempli par les enseignants titulaires de la classe avec l'aide des points focaux en éducation inclusive. Il est important

que les enseignants comprennent qu'il leur incombe de mettre en œuvre ce qui a été convenu dans le PEI. Le rôle du point focal est de donner des conseils et de soutenir les enseignants en cas de besoin, et de les aider à évaluer les progrès de l'enfant.

#### 7.4. QUE DEVRAIT-IL CONTENIR ?

Un PEI devrait contenir les informations suivantes :

- ▶ Informations sur l'enfant (prénom, âge, classe, etc.).
- ▶ Informations sur les défis auxquels l'enfant est confronté – par exemple en lecture, écriture, mathématiques, autonomie, socialisation.
- ▶ Informations sur le matériel didactique ou autres ressources pédagogiques dont l'enfant a besoin.
- ▶ Objectifs à atteindre pour l'enfant.
- ▶ Plan d'action pour aider l'enfant à atteindre ses objectifs.
- ▶ Évaluation des progrès faits par l'enfant, qui identifie les objectifs qui ont été atteints et qui inclut des commentaires de l'enseignant, des parents ou tuteurs de l'enfant et de l'enfant lui-même.

#### 7.5. COMMENT IDENTIFIER LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ?

Les objectifs contenus dans les PEI devraient être « SMART », ce qui signifie :

**Spécifiques** : définissent clairement ce que l'enfant doit accomplir.

**Mesurables** : permettent de savoir si l'objectif a été atteint.

**Atteignables** : adaptés à chaque enfant.

**Réalistes** : en fonction des besoins et du contexte dans lequel évolue l'enfant.

**Temporellement définis** : pour que chacun sache quand l'objectif sera atteint.

La définition des objectifs d'apprentissage n'est pas une tâche facile, surtout au début. Les objectifs ne devraient pas être trop difficiles à atteindre, sinon l'enfant se découragera. Les objectifs ne devraient pas non plus être trop faciles à atteindre, sinon l'enfant ne sera pas assez motivé. Si l'enfant atteint rapidement les objectifs que vous avez fixés, vous pouvez alors identifier de nouveaux objectifs à atteindre. Si les objectifs sont trop difficiles, vous pouvez les décomposer en de plus petites étapes.

Il est recommandé d'avoir de nouveaux objectifs au début de chaque trimestre. Vous pouvez passer en revue les objectifs du trimestre précédent tout en définissant de nouveaux objectifs. De cette façon, le PEI constitue un registre des progrès effectués par l'enfant, qui peut être partagé avec les nouveaux enseignants dans le parcours scolaire de l'enfant. Il est recommandé de garder tous les plans de l'enfant dans un dossier portant son nom (contenant également le formulaire de suivi de l'élève). Dans la mesure du possible, les parents devraient aussi avoir une copie du plan. Les directeurs d'école devraient examiner les PEI une fois qu'ils ont été remplis et après l'évaluation des progrès de l'élève. Ceci est utile pour les directeurs car le PEI fournit des informations sur les interventions des champions de l'inclusion, lui donne l'occasion d'encourager des méthodes efficaces d'enseignement, et l'aide à déterminer dans quelle mesure l'école est capable de répondre aux besoins des élèves.

## 7.6. À QUELLE FRÉQUENCE DEVRAIT-IL ÊTRE REMPLI ?

Le PEI est un document de travail qui devrait être revu régulièrement (une ou deux fois par trimestre) pour s'assurer qu'il continue de répondre aux besoins de l'enfant.

Lors de l'examen des PEI avec l'enseignant, les points focaux devraient envisager :

- ▶ Les progrès réalisés par l'élève par rapport aux objectifs convenus.
- ▶ Ce qui pourrait avoir un effet sur les progrès de l'enfant (positifs ou négatifs).

Après avoir examiné les progrès actuels de l'enfant, de nouveaux objectifs à atteindre jusqu'au prochain examen du PEI devraient être convenus avec l'enseignant titulaire.

## 7.7. LES PARENTS DOIVENT-ILS PARTICIPER AU PEI ?

Oui, les parents devraient être invités à l'école et recevoir une explication simple de ce qu'est un PEI et à quoi ça sert. De préférence, les parents devraient être impliqués dans la définition des objectifs et aider leurs enfants à atteindre ces objectifs. Généralement, vers le début du trimestre, les parents devraient être invités à l'école pour examiner les progrès de l'enfant dans la réalisation des objectifs et l'élaboration de nouveaux objectifs pour l'année scolaire suivante. Le cas échéant, les enfants handicapés eux-mêmes devraient être impliqués dans la définition des objectifs.

## 7.8. POURQUOI METTRE EN PLACE UNE ÉQUIPE D'INCLUSION SCOLAIRE (EIS) ?

Les enseignants ont de nombreuses responsabilités dans leur travail quotidien et il est facile de négliger les questions d'inclusion, de handicap et de genre. L'EIS peut fournir des occasions régulières de discuter et d'aborder ces problèmes.

Le travail d'une EIS est d'identifier et de surveiller de près tout obstacle et progrès vers l'inclusion de tous les élèves handicapés dans l'école, de préférence, une EIS sera composée du directeur, des points focaux, des maîtres titulaires et maîtres itinérants deux représentants des parents d'élèves (si possible au moins un parent d'un enfant handicapé, un père et une mère), D'autres intervenants peuvent faire partie de l'EIS, en fonction du programme, par exemple un(e) conseiller(e) municipal(e), un(e) assistant(e) social(e)/ un agent communautaire, un membre d'organisation de personnes handicapées, un point focal pour la protection de l'enfance, un inspecteur, etc.

## 7.9. QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS D'UNE ÉQUIPE D'INCLUSION SCOLAIRE ?

L'EIS est chargée de soutenir l'inclusion des garçons et filles handicapés en matière d'inscription, de présence, de participation et de réussite. Si les enfants handicapés ont des problèmes, l'EIS devrait essayer d'y trouver des solutions. Par exemple, l'EIS peut :

- Veiller au bien-être et à la protection de l'enfant, en mettant l'accent sur les filles.

- ▶ S'assurer que l'environnement scolaire est sûr et accessible aux enfants handicapés, en particulier pour les filles.
- ▶ Encourager les attitudes positives parmi les enseignants et les parents.
- ▶ Soutenir les filles handicapées (tutorat, soutien par les pairs).
- ▶ Veiller à ce que des soins de santé appropriés, des appareillages fonctionnels et du matériel d'apprentissage adapté soient disponibles pour les enfants handicapés.
- ▶ Promouvoir des relations positives entre enseignants et parents.
- ▶ Aider les enseignants à adopter des méthodes d'enseignement plus inclusives.
- ▶ Développer un plan d'inclusion pour l'école.
- ▶ Faire pression sur les autorités et les communautés pour obtenir un soutien financier et social.

## **7.10. COMMENT UNE ÉQUIPE D'INCLUSION SCOLAIRE S'INTÈGRE-T-ELLE À D'AUTRES COMITÉS SCOLAIRES ?**

De préférence, l'EIS devrait être intégrée à un comité fonctionnel existant au sein de l'école (par exemple, le Comité de Gestion de l'École, plutôt que de créer un groupe de travail séparé. L'EIS devrait se réunir tous les trimestres et produire un rapport succinct contenant des actions clairement définies à répartir entre les participants pour les mois à suivre.

## 7.11. EVALUATION DU PEI

Il s'agit d'évaluer sur une base continue les progrès de l'élève, de modifier l'objectif et / ou les moyens ou les stratégies selon les remarques. Il conviendra, ensuite, de revoir et mettre à jour le PEI :

- de façon périodique ⇒ régulation
- en fin d'année et lors du transfert de l'élève dans un autre établissement ⇒ évaluation
- conserver le PEI dans le dossier de l'élève

## MODULE 8 : PLANIFIER ET PRÉPARER DES LEÇONS POUR INCLURE TOUS LES ÉLÈVES

La planification-préparation des leçons est une activité cruciale pour préparer l'inclusion de tous les enfants lors des activités d'enseignement-apprentissage. C'est au cours de la planification-préparation que l'enseignant va poser les bases de la leçon en choisissant des stratégies d'enseignement/apprentissage qui permettront à tous d'accéder aux compétences, de participer à l'apprentissage et à la vie de la classe, et de progresser et réussir au mieux. C'est au cours de la préparation que l'enseignant va réfléchir aux moyens à mettre en place pour apporter un soutien à tous.

### 8.1. DES APPRENTISSAGES EN PETITES ÉTAPES

Il est important de diviser les sujets ou les thèmes à aborder pendant les cours en sections qu'il sera possible de traiter en une leçon. Il arrive souvent que la portion du sujet ou thème sélectionnée pour une seule leçon demeure complexe, parce qu'elle se compose de plusieurs éléments, ou parce qu'elle fait appel à des compétences ou des savoirs annexes ou nouveaux, mais aussi parce que les enfants acquièrent les nouvelles compétences ou les nouveaux savoirs en « bouchées » de tailles différentes. Il est donc nécessaire de décomposer leur acquisition par petites étapes, bien articulées, organisées logiquement pour permettre à tous d'atteindre l'objectif de la leçon qui doit être élaboré en des termes précis et clairs. Par ailleurs, l'enseignant devrait veiller à relier le sujet de la leçon à ce qui a déjà été appris ou vécu.

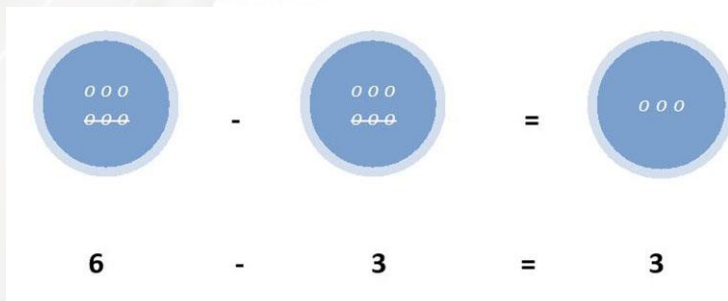
### 8.2. DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Dans votre classe, vous avez des enfants qui ont des styles d'apprentissage différents. Vous aurez peut-être aussi des enfants

avec des déficiences et il vous faudra trouver des activités qui leur permettent à eux aussi d'apprendre. Il est donc important, quand vous préparez vos leçons, de prévoir un éventail d'activités d'apprentissage, une variété de supports pédagogiques et du matériel d'apprentissage de qualité pour illustrer les concepts et les processus qui couvrent les besoins de tous :

- Certains, les visuels par exemple, apprennent en visualisant les informations. La vue est leur sens de prédilection. Pour eux, une image ou un diagramme parle plus fort que 1000 mots. Ils aiment expliquer en dessinant ou en faisant des schémas.
- D'autres, les auditifs, apprennent en écoutant. L'ouïe est leur sens prédominant. Ils aiment les mots, la parole, la musique et la communication orale. On dit qu'ils prennent peu de notes et choisissent souvent de se souvenir de choses en les mettant en rythme ou en musique – ils inventent des comptines pour s'aider à apprendre.
- Et finalement, les kinés thérapeutes, apprennent en bougeant, en touchant ou en faisant. Ils préfèrent expérimenter plutôt que de suivre des instructions.

**Exemple 1:** L'instituteur de Gilou, sachant que ce dernier avait des difficultés à poser et effectuer des calculs, lui a fait poser l'opération de calcul par un diagramme pendant que les autres la faisaient en



posant l'opération en bonne et due forme :

## Exemple 2 : Une dictée spéciale pour Antoinette

En général, quand on fait une dictée, si l'on a des enfants malentendants dans la classe, il faut aller plus lentement et ne pas parler le dos tourné. Mais Antoinette est sourde profonde, je vais donc lui préparer le texte de la dictée avec fautes à détecter pendant que ses camarades écriront le texte.

### 8.3. LES ACTIVITÉS LUDIQUES

Apprendre est très sérieux, mais comme vous l'avez remarqué bonne humeur contribue à l'apprentissage (alors que la peur le bloque). Donc, les jeux bien planifiés ont leur place parmi la batterie d'activités d'apprentissage : ils aident souvent les élèves à apprendre sans peine et les enseignants à observer les élèves, leur compréhension de différents concepts, leurs forces et leurs faiblesses.

### 8.4. LA DIFFÉRENCIATION

Chaque individu apprend à sa manière. Certains élèves apprennent mieux à travers la parole ou l'écriture. D'autres apprennent plus facilement par l'objet concret, par l'image, le dessin ou le croquis. Et il y a ceux qui comprennent mieux en échangeant avec les autres.

Ainsi, pour répondre à cette diversité du groupe classe, l'enseignant doit pratiquer la différenciation. Elle se produit quand l'enseignant utilise différentes approches pour répondre aux besoins des enfants de sa classe.

Une leçon différenciée s'oppose à une leçon unique où le même contenu est enseigné de la même manière à tous les apprenants.

La différenciation de l'enseignement peut se faire sur différents niveaux :

- Différencier les méthodes d'enseignement ;
- Différencier le contenu ;
- Différencier les méthodes d'évaluation.

• **Différencier les méthodes d'enseignement**

Howard Gardner distingue 8 types d'intelligence. Le tableau ci-dessous présente quelques méthodes de présenter l'information en fonction du type d'intelligence.

TYPE D'INTELLIGENCE	MÉTHODE OU MANIÈRE DE PRÉSENTER L'INFORMATION
<b>Spatiale / visuelle</b>	Textes écrits - Démonstrations - Cartes géographiques - Tableaux-Diagrammes - Dessins-Couleurs - Manipulation - Etiquetage
<b>Interpersonnelle</b>	Discussion - Tutorat par les pairs - Projets de groupe - Jeux de rôle - Reportages - Interviews - Jeux d'équipe-Jeux de société
<b>Intra personnelle</b>	Journal; personnel - Minutes de réflexion - Correspondances en classe ou à l'extérieur - Recherche Dessins libres - Lecture silencieuse - Fabrication personnelle de modèles - Tutorat d'élèves plus jeunes
<b>Logico - mathématique</b>	Fabrication de tableaux – Construction - d'horloge – Débats-Jeux de cartes - Lignes du temps – Calcul-mental
<b>Musicale</b>	Chants - Rimes - Présentations rythmées – Danse-Musique en sourdine - Lecture en chœur-Poèmes-Ecoute de bruits de la nature - Jeux d'écho - Exploration des sons - Taper dans les mains

<b>Naturaliste</b>	Observer - Construire - Classer-Enquêter – Analyser - Etiqueter - Identifier - Faire trouver des motifs répétitifs
<b>Linguistique</b>	Chants - Jeux de mots - Poèmes - Présentations orales, discours et débats – Lecture en chœur, lecture par l'enseignant - Tutorat par les pairs - Jeux de rôle
<b>Kinesthésique</b>	Danse - Mouvements et gestes - Discussion de groupe Mimes - charades - Sports - Manipulation
<b>Existentialiste ou spirituelle</b>	Aptitude à se questionner sur le sens et l'origine des choses



L'enseignant peut également différencier ses méthodes d'enseignement en :

- Accordant plus ou moins de temps de réaliser une activité ;
  - Apportant un soutien individualisé aux apprenants qui en ont besoin ;
  - Encourageant les apprenants qui en ont besoin.
- **Différencier les contenus**

Différencier le contenu veut dire apporter des modifications à ce que les élèves apprennent. Cela peut se faire en augmentant le degré de complexité du contenu, ou en le simplifiant. Quelquefois, la différenciation du contenu exige que l'on donne moins à apprendre à un enfant en particulier. Par exemple : quand la classe fait une copie d'un texte de deux lignes, l'enfant ayant une déficience intellectuelle aura à écrire la première lettre de son prénom. Les modifications du contenu sont importantes pour réduire la frustration ressentie par l'élève en difficulté lorsqu'il a trop de travail à faire ou un travail trop difficile pour lui.

L'on peut également varier le contenu des leçons en faisant étudier aux élèves, des sujets qui les intéressent. Par exemple, dans une leçon sur l'élevage, les élèves qui s'intéressent à la volaille peuvent étudier l'élevage des poulets alors que ceux qui s'intéressent aux lapins peuvent étudier l'élevage des lapins.

### • Différencier les méthodes d'évaluation

Traditionnellement, les élèves sont soumis aux mêmes exercices, aux mêmes types d'évaluation (oraux et écrits), aux mêmes conditions de réalisation (durée, espace, matériel...). Les mêmes résultats sont attendus de tous. Cette façon de faire ne répond pas aux besoins de tous les élèves et pose particulièrement problème à ceux qui présentent des difficultés d'apprentissage. Pour cette raison, il est important de permettre la différenciation dans l'évaluation du travail. Elle peut porter sur les points suivants :

- La modification du format des contrôles et des examens, par exemple, du matériel en gros caractères pour les enfants malvoyants ou en Braille pour les enfants aveugles.
- Temps majoré pendant les examens.
- L'aide d'un secrétaire pour les enfants qui ont du mal à écrire ou d'un lecteur pour les enfants qui ont du mal à lire.
- Espacer les examens pour donner aux élèves le temps de se préparer/récupérer.
- Tester la capacité des élèves à réaliser des activités pratiques (p. ex. danser, jouer, chanter, réaliser des expériences scientifiques) ainsi que leur capacité à passer des tests impliquant la lecture et l'écriture.
- Permettre aux élèves de soumettre un portfolio de leur « meilleur » travail réalisé pendant le trimestre/l'année, plutôt que d'évaluer uniquement au moyen de contrôles et d'examens chronométrés.

- Évaluer les projets de classe des élèves (réalisé individuellement ou en groupe avec d'autres élèves).
- Élargir la gamme de sujets sur lesquels les élèves sont évalués afin de donner à chaque élève « l'occasion de briller ».
- Par exemple, évaluer les aptitudes artistiques, les compétences d'acteur, les compétences agricoles et les compétences manuelles et technologiques des élèves.

La pédagogie différenciée est donc le processus qui permet d'adapter l'enseignement-apprentissage pour prendre en compte les besoins de tous les apprenants : « Le but de l'éducation pour tous est le même ; les objectifs sont les mêmes. Mais les stratégies dont les enfants auront besoin pour progresser vers ces buts seront différentes.

## MODULE 9 : COLLABORER EN ENSEIGNEMENT

L'éducation inclusive nécessite le développement du partenariat entre différents acteurs éducatifs, spécialisés et communautaires. Ils doivent s'engager dans une synergie d'actions afin d'atteindre un objectif commun.

La réussite de l'action éducative est un travail de collaboration et nécessite par conséquent la contribution de chacun des acteurs. En matière d'éducation inclusive, le partenariat vise trois objectifs essentiels :

- permettre de résoudre les problèmes qui se posent dans une situation donnée ;
- éviter que des problèmes ne se posent ;
- améliorer les performances et les résultats des apprenants par des stratégies appropriées.

### 9.1. LA COLLABORATION « ENFANTS – ENFANTS »

En travaillant ensemble, les enfants développent des capacités importantes (affirmation de soi, communication, adaptation ...) qui leur permettent de s'accepter et de se fondre dans le groupe-classe.

Il existe différentes stratégies de collaboration « enfants – enfants » :

- **Les systèmes de jumelage** : ce sont des systèmes organisés pour s'assurer que les enfants obtiennent l'aide dont ils ont besoin d'autres enfants. Cela peut être un enfant qui apporte de l'aide à l'autre ou plusieurs enfants qui apportent de l'aide à un enfant. On parlera dans ce dernier cas d'un cercle d'amis.
- **Le tutorat entre pairs** : il s'agit d'amener un enfant à aider un autre enfant en partageant ses compétences et ses

connaissances. Les différents types de tutorats communément utilisés sont :

- **Le tutorat réciproque entre pairs** où les enfants jouent le rôle de tuteur à tour de rôle pendant un cours ou une série d'activités ;
  - **Le tutorat entre pairs d'âges différents** : les élèves les plus âgés soutiennent les plus jeunes ;
  - **Pairs aléatoires** : les enfants sont sélectionnés au hasard pour travailler ensemble ;
  - **Tâche jumelée** : l'enseignant définit une tâche et désigne deux élèves pour l'exécuter ensemble ;
  - **Tutorat entre pairs du même âge** : les enfants du même âge se soutiennent mutuellement.
- **L'apprentissage collaboratif** : il se produit quand les enfants accomplissent une tâche ensemble, chacun y contribuant. Les enfants peuvent travailler par deux ou par petits groupes. Il est précieux car il offre des opportunités aux enfants de mobiliser les compétences acquises, d'être membres d'un groupe, de se sentir soutenus par les pairs, de participer à la réussite du groupe.

Il convient de noter que le soutien mutuel entre les élèves doit être planifié par l'enseignant. Quelle que soit la forme qu'il prend, il est important que l'enseignant explique à chacun ce qu'on attend de lui (respect des règles établies, des autres...). Par ailleurs, un enfant handicapé peut apporter du soutien à un autre enfant même non handicapé. Par exemple, s'il est bon en lecture, il peut servir de tuteur à ceux qui ne lisent pas bien.

## 9.2. LA COLLABORATION « PARENTS – ENSEIGNANT »

La collaboration « parents – enseignant » est très efficace car :

- L'échange d'informations assure une meilleure prise en charge des enfants à besoins spéciaux (EBES) ;
- L'adoption des mêmes approches pédagogiques assure un meilleur renforcement des capacités des EBES ;
- Les enfants qui se sentent soutenus par les parents et les enseignants sont plus motivés et les parents mieux disposés à accompagner les enfants ;
- Les stratégies élaborées conjointement promeuvent l'éducation inclusive.

Ce partenariat se développe dans des regroupements tels que l'association des parents d'élèves des EBES, l'équipe inclusive, la présence des parents aux activités post et péri scolaires auxquelles prennent part les EBES.

**L'Association des parents d'EBES :** A côté des APEE, les parents d'EBES sont encouragés à créer une association pour discuter des problèmes que rencontrent particulièrement leurs enfants en vue d'y trouver des solutions et de leur offrir de meilleures opportunités d'apprentissage.

**La mise en place d'une équipe d'inclusion scolaire :** Une équipe d'inclusion scolaire est chargée de soutenir l'inclusion des garçons et filles handicapés en matière d'inscription, de présence, de participation et de réussite.

Son travail consiste à identifier et à surveiller de près tout obstacle et progrès de tous les élèves handicapés dans l'école. une EIS sera composée du directeur, des points focaux, des maîtres titulaires et maîtres itinérants deux représentants des parents d'élèves (si possible au moins un parent d'un enfant handicapé, un père et une mère), D'autres intervenants peuvent faire partie de l'EIS, en fonction du programme, par exemple un(e) conseiller(e) municipal(e), un(e) assistant(e) social(e)/ un agent communautaire, un membre d'organisation de personnes handicapées, un point focal pour la protection de l'enfance, un inspecteur, etc.

L'équipe d'inclusion scolaire peut :

- ▶ Veiller au bien-être et à la protection de l'enfant, en mettant l'accent sur les filles.
- ▶ S'assurer que l'environnement scolaire est sûr et accessible aux enfants handicapés, en particulier pour les filles.
- ▶ Encourager les attitudes positives parmi les enseignants et les parents.
- ▶ Soutenir les filles handicapées (tutorat, soutien par les pairs).
- ▶ Veiller à ce que des soins de santé appropriés, des appareillages fonctionnels et du matériel d'apprentissage adapté soient disponibles pour les enfants handicapés.
- ▶ Promouvoir des relations positives entre enseignants et parents.
- ▶ Aider les enseignants à adopter des méthodes d'enseignement plus inclusives.
- ▶ Développer un plan d'inclusion pour l'école.
- ▶ Faire pression sur les autorités et les communautés pour obtenir un soutien financier et social.

De préférence, l'EIS devrait être intégrée à un comité fonctionnel existant au sein de l'école (par exemple, le Comité de Gestion de l'École, plutôt que de créer un groupe de travail séparé.

L'EIS devrait se réunir tous les trimestres et produire un rapport succinct contenant des actions clairement définies à répartir entre les participants pour les mois à suivre.

**La présence des parents d'EBES aux activités post et péri scolaires à l'école :** Lors des célébrations de la journée de la personne handicapée, de l'arbre de Noël... les parents d'EBES sont invités à y assister pour voir les progrès réalisés par leurs enfants et le degré de leur intégration à l'école. C'est un moment privilégié pour discuter avec les enseignants d'EBES.

### 9.3. LA COLLABORATION AVEC LE RESTE DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

- **Les superviseurs pédagogiques :** Ils aident les enseignants et le directeur d'école à résoudre les problèmes d'ordre pédagogique ou social ainsi qu'à référer les enfants ciblés vers des professionnels éducatifs, de la santé et sociaux spécialisés.
- **Les professionnels spécialisés** ont un rôle important à jouer dans l'inclusion des enfants dans la mesure où ils peuvent aller dans une école ordinaire pour appuyer le personnel ou pour aider les élèves ayant une déficience. Ils peuvent aussi conseiller et orienter les enseignants sur la manière de gérer certaines déficiences.
- **Les services sanitaires et sociaux** (médecins, infirmiers, professionnel de la réadaptation, thérapeutes, travailleurs sociaux ...) travaillent dans l'identification et intervention précoces, le traitement continu et la fourniture d'appareillages, le soutien à domicile pour les enfants handicapés et leurs familles.
- **Les autorités communales, administratives, coutumières et religieuses** sont des figures influentes au niveau du changement de mentalité des communautés et peuvent apporter un soutien majeur dans le recensement, l'inscription

et le maintien des enfants handicapés en particulier et de la défense du droit à l'éducation pour tous en général.

➤ **Les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les associations, les Organisations de Personnes Handicapées (OPH) ou de défense des droits humains** peuvent intervenir pour favoriser l'inclusion scolaire ou sociale des enfants handicapés de différentes manières, entre autres :

- en donnant des fournitures scolaires aux enfants ;
- en dotant des aides techniques aux enfants ayant une déficience (ex. de tricycles, appareils auditifs, cannes ou verres correcteurs, prothèses, des orthèses) ;
- en facilitant la prise en charge des soins médicaux ;
- en améliorant leur alimentation à travers les cantines scolaires ;
- en prenant en charge la formation des enseignants ou des parents à la guidance parentale ;
- en réaménageant ou construisant des infrastructures et équipements adaptés ;
- en sensibilisant la communauté ;
- en menant des actions de plaidoyer auprès des décideurs et leaders d'opinion.

## CONCLUSION

**Dans l'éducation inclusive, c'est le système qui doit changer et non l'enfant.** La différence entre l'intégration et l'inclusion réside dans le fait que dans la première, c'est la personne handicapée ou différente qui doit faire l'effort, avec de l'aide, de s'adapter au milieu qui l'accueille en se « **normalisant** ». Dans la seconde, c'est le milieu d'accueil qui fait cet effort d'adaptation pour répondre aux besoins particuliers de la personne handicapée.

L'inclusion est un processus et non un aboutissement. Aucune personne ou aucune école ne peut prétendre être entièrement inclusive. Ce qui veut dire que l'inclusion est une finalité éducative plus qu'un objectif. Finalité et objectif sont souvent confondus à tort car l'objectif peut être atteint contrairement à la finalité qui est toujours hors de portée, elle est un horizon vers lequel on tend sans jamais l'atteindre parfaitement. L'inclusion est comme l'autonomie, une « **valeur éducative** » qui correspond à un **idéal** qu'il faut avoir à l'esprit et vers lequel on tend, tout en sachant que l'on ne pourra jamais l'atteindre parfaitement. On ne peut que s'en rapprocher.

L'inclusion étant un **processus**, ce qui compte n'est pas d'atteindre le but, mais de mettre en place toutes les conditions pour s'engager dans cette voie. Ces conditions sont, entre autres :

- La collaboration entre les professionnels ;
- La collaboration avec les parents ;
- La collaboration avec les services de santé, les services sociaux, etc. Bref, il faut instaurer une « *culture de l'inclusion* » qui tienne compte du respect de l'individualité et de la différence.

Ce guide est une compilation des ressources disponibles en éducation inclusive, destiné à accompagner et soutenir les enseignants des différentes écoles ordinaires dans l'encadrement des classes inclusives et des enfants à besoins spécifiques.

## BIBLIOGRAPHIE

- Deane, M. (1992) *Teaching Modern Foreign Languages to Pupils with Special Educational Needs? With Pleasure!* dans The Language Learning Journal, No. 6, September 1992, (p. 43-47)
- Handicap International/Togo, UE, (Avril 2010) Manuel de formation en éducation inclusive avec un accent particulier sur l'accueil d'enfants handicapés en classe ordinaire, en ligne <http://www.orthophonistesdumonde.fr/spip.php?article99>
- Nouguier-Barriol, S. (2000), Évaluation sommative et progression des élèves,
- Opp-Beckman, L., Klinghammer, S. J. (2006), *Shaping the Way We Teach English: Successful Practices Around the World*, en ligne <http://i.knaryan.ru/u/ef/75d9907c4311e28abc73d76e6b2996/-/shaping%20the%20way%20we%20teach%20english.pdf>
- Ryan, R. M. et Deci, E. L. (2000), *Self-Determination Theory and the Facilitation of Intrinsic Motivation, Social Development, Well-Being*, dans *American Psychologist* (January 2000) p. 68-78, en ligne [http://selfdeterminationtheory.org/SDT/documents/2000\\_RyanDeci\\_SDT.pdf](http://selfdeterminationtheory.org/SDT/documents/2000_RyanDeci_SDT.pdf)
- TE4I - European Agency for Development in Special Needs Education EA (2012) *Formation des enseignants pour l'inclusion, Profil des enseignants inclusifs*, en ligne [https://www.european-agency.org/sites/default/files/te4i-profile-of-inclusive-teachers\\_Profile-of-Inclusive-Teachers-FR.pdf](https://www.european-agency.org/sites/default/files/te4i-profile-of-inclusive-teachers_Profile-of-Inclusive-Teachers-FR.pdf)

- UNESCO, Combattre l'exclusion, tiré de <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/strengthening-education-systems/inclusive-education/>
- UNICEF (1990). Convention internationale relative aux droits de l'enfant, tiré de <https://www.unicef.fr/userfiles/50154.pdf>
- UNICEF Convention internationale relative aux droits de l'enfant, Signature, ratification et adhésion, en ligne <https://treaties.un.org/doc/publication/mtdsg/volume%20i/chapter%20iv/iv-11.fr.pdf>
- Supports des formations et recyclages des enseignants des écoles ordinaires sur les méthodes pédagogiques de l'éducation inclusive, CCCP, 2018, 2019, 2021



# ANNEXES



## ANNEXE 1 : FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENT

### I- Identification de l'élève

Nom : .....

Prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nationalité.....Sexe : .....

Rhésus et groupe sanguin.....

Lieu de résidence : .....

Nom et prénom du père : .....

Profession : .....Tel : .....

Nom de la mère : .....

Profession : .....Tel : .....

Nom et prénom du tuteur : .....

Profession : .....Tel : .....

Lien de parenté : .....

Carnet de vaccination : Oui      Non

Autre(s) personnes de référence : .....

Tel.....



## II- Scolarité précédente

- 1- Votre enfant a-t-il déjà été dans une école ? Oui Non
- 2- Si oui précisez l'école : ..... la classe : .....
- 3- Comment décririez-vous ses résultats Bon Moyen Insuffisant

## III- Situation familiale

- 1- Combien d'enfants la famille compte-t-elle ?.....
- 2- Quel est son rang dans la fratrie ? .....
- 3- Qui vit dans la maison familiale (en dehors des parents, des frères et sœurs ?

Nom et prénom	Lien de parenté	Age (facultatif)

## IV- Description du Handicap de l'élève

- 1- Décrivez le handicap de votre enfant

.....

.....

- 2- votre enfant consulte-t-il (elle) un ou des spécialiste(s) ? Oui Non

- 3- Si oui lesquels ?

.....

Votre enfant prend-t-il des médicaments ? ..... En quelle quantité ?

Nom	Fréquence	Quantité

Quelles sont les choses qu'il (elle) sait bien faire ?

.....  
 .....

Quelles sont ses activités, ses occupations préférées ?

.....  
 .....

Quelles sont les choses qu'il (elle) a du mal à réaliser ?

.....  
 .....

Qu'est-ce qu'il (elle) n'aime pas faire ?

.....  
 .....

A-t-il (elle) un ou des animaux familier(s) ? .....

.....  
 .....

A-t-il (elle) des activités en dehors de l'école ? .....

.....  
 .....

Quelles sont les choses que vous aimeriez qu'il (elle) fasse dans notre école ?

.....  
 .....

Qu'est-ce que vous souhaiteriez qu'il (elle) apprenne à l'école ?

.....  
 .....



### Habitudes à table

Mange seul(e) : .....

Utilise un ou des couverts : .....

Boit seul(e) : .....

Est propre : .....

Sait se servir un mets : ..... Une boisson : .....

Mange en quantités raisonnables : .....

Aime manger : ..... Digère bien : .....

### Mobilité

Votre enfant se met-il parfois en danger ?

.....

A-t-il (elle) des difficultés motrices particulières ? Lesquelles ?

.....

A- t-il (elle) besoin d'une surveillance particulière ?

.....

### Habillement

Votre enfant s'habille-t-il (elle) seul (e) ?.....

Dans quelles mesures a-t-il (elle) besoin d'aide ?

.....

Aime-t-il (elle) choisir ses vêtements ? .....

Sont-ils choisis en conséquence ?

.....

Prend-il (elle) soin de ses effets personnels ?

.....

Les reconnaît-il (elle) ?

.....

### Toilettes

Votre enfant va-t-il (elle) seul(e) aux toilettes ? .....

De quelle manière a-t-il (elle) besoin d'aide ?

.....

Comment détecter qu'il (elle) doit se rendre aux toilettes ?

.....



Votre fille gère-t-elle seule ses règles ?

.....  
De quelle manière a-t-elle besoin d'aide ?

.....  
Se lave -t-il (elle) les mains spontanément après les toilettes ?

.....  
Fait-il (elle) seul(e) sa toilette journalière ?

.....  
Comment se passe ce moment ?

**Divers**

Avez-vous envie d'ajouter quelque-chose pour nous présenter votre enfant ?

.....  
Concernant ses fréquentations :

.....  
son sommeil :

.....  
ses peurs :

.....  
ses goûts musicaux et autres :

.....  
ses activités et relations familiales :

.....  
.....



**ANNEXE 2 : EXEMPLE DE PLAN INDIVIDUEL REMPLI**

<b>Nom de l'élève :</b> Ateba Lucie	<b>Description des difficultés rencontrées par l'enfant :</b> Lucie ne peut pas marcher correctement ou tenir son crayon comme il faut. L'écriture est difficile pour elle. On ne comprend pas bien ce qu'elle dit. Les autres enfants ne jouent pas avec elle. Elle ne participe pas beaucoup en classe. Il est possible qu'elle soit atteinte d'infirmité motrice cérébrale.
<b>Age :</b> 7 ans	
<b>Classe :</b> CE1	
<b>Date du démarrage de PEI (15/09/2020)</b>	
<b>Date d'examen du PEI (15/12/2020)</b>	
<b>Nom de l'enseignant :</b> Kamdem Adeline	
<b>Équipement/ressources supplémentaires requis par l'enfant (le cas échéant) :</b> Crayon roulé de ruban adhésif	
<b>OBJECTIFS :</b>	<b>PLAN D'ACTION :</b>
1. Lucie sera mieux intégrée en classe.	1. L'enseignant parlera aux autres enfants et leur dira d'être gentille avec elle.
	2. L'enseignant demandera à la classe si des élèves veulent être les amis de Lucie.
2. Lucie tiendra son crayon.	3. Deux élèves qui se seront portés volontaires pour être les amis de Lucie, l'aideront en classe.



	4. L'enseignant roulera du ruban adhésif autour du crayon de Lucie pour qu'il soit plus facile à tenir.	
3. Lucie participera davantage en classe.	5. Lucie se mettra à l'avant de la classe aux côtés de ceux qui l'aident.	
	6. l'enseignant encouragera beaucoup Lucie.	
<b>EVALUATION</b>		
<b>Les objectifs ont-ils été atteints ? (oui ou non)</b>		
Objectif 1 : oui	Objectif 2 : oui	Objectif 3 : non
<b>Commentaires de l'enseignant :</b> Lucie est beaucoup plus heureuse et fait des progrès. Elle a de bons amis et écrit un peu plus facilement. Elle peut écrire et lire toutes les lettres de l'alphabet. Au trimestre suivant, je veux qu'elle commence à lire et à écrire des mots. Elle doit cependant plus participer aux leçons.		
<b>Commentaires des parents/tuteurs:</b> Nous sommes si heureux pour Lucie. Avant, elle pleurait avant d'aller à l'école. Maintenant, elle a vraiment hâte d'y aller. Elle travaille dur. Un grand merci à l'enseignant.		
<b>Commentaires de l'enfant :</b> J'aime l'école. J'ai de bons amis. Je peux écrire. Je joue avec les autres enfants.		

## ANNEXE 3 : EXEMPLE DE FORMULAIRE DE SUIVI

Nom de l'enfant :	Nom des parents/tuteurs de l'enfant :
Age de l'enfant :	Adresse et numéro de téléphone des parents/tuteurs :
Sexe de l'enfant :	
Classe :	
Nom de l'enseignant :	
Nom du professionnel de santé :	Nom de l'assistant social/Agent communautaire :
<b>De quelle déficience/condition l'enfant est-il atteint ?</b> <i>Cette information devrait être fournie par un professionnel de santé.</i>	
<b>Quel est l'impact de la déficience/condition sur le fonctionnement de l'enfant ?</b> <i>Cette information ne doit pas seulement être fournie par un professionnel de santé, mais par les parents/tuteurs, l'enseignant et l'assistant(e) social(e) ou agent communautaire (en fonction de leur connaissance de l'enfant). Non seulement devriez-vous discuter de l'impact de la déficience/condition sur le fonctionnement général de l'enfant, mais aussi sur son fonctionnement à l'école.</i>	
<b>De quel soutien l'enfant a-t-il besoin à l'école ?</b> <i>Le professionnel de santé, l'enseignant de l'enfant et les parents/tuteurs doivent fournir des idées. L'enfant devrait aussi contribuer avec ses propres idées. Vous pouvez considérer ce qui suit : modification des approches d'enseignement et d'apprentissage ; appareillages et équipements requis par l'enfant ; assistance individuelle à fournir par l'enseignant et/ou d'autres professionnels ; adaptation de l'environnement de l'école et de la classe ; soutien qui peut être fourni par les autres enfants ; aide pour les déplacements à l'intérieur de l'école et entre l'école et la maison ; soutien à domicile fourni par les parents, d'autres membres de la famille et l'assistant(e) social(e) / agent communautaire. Toute suggestion doit être réalisable, en fonction des ressources existantes et des capacités au sein des écoles et des communautés.</i>	
<b>Veillez ajouter toute information supplémentaire que vous jugez utile :</b>	

## ANNEXE 4 : L'ALPHABET BRAILLE



A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
⠁	⠃	⠉	⠙	⠑	⠋	⠗	⠈	⠇	⠊
K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
⠅	⠌	⠍	⠝	⠕	⠏	⠒	⠞	⠎	⠞
U	V	X	Y	Z	W				
⠥	⠕	⠭	⠽	⠵	⠺				



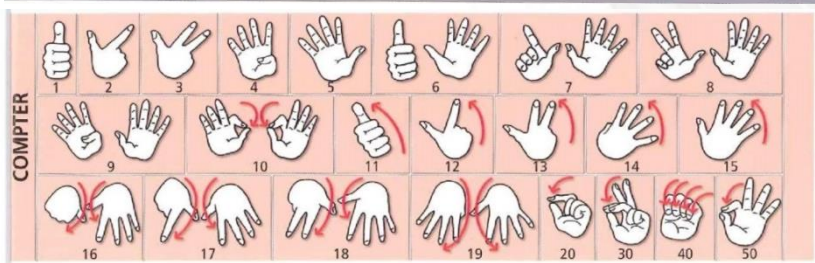
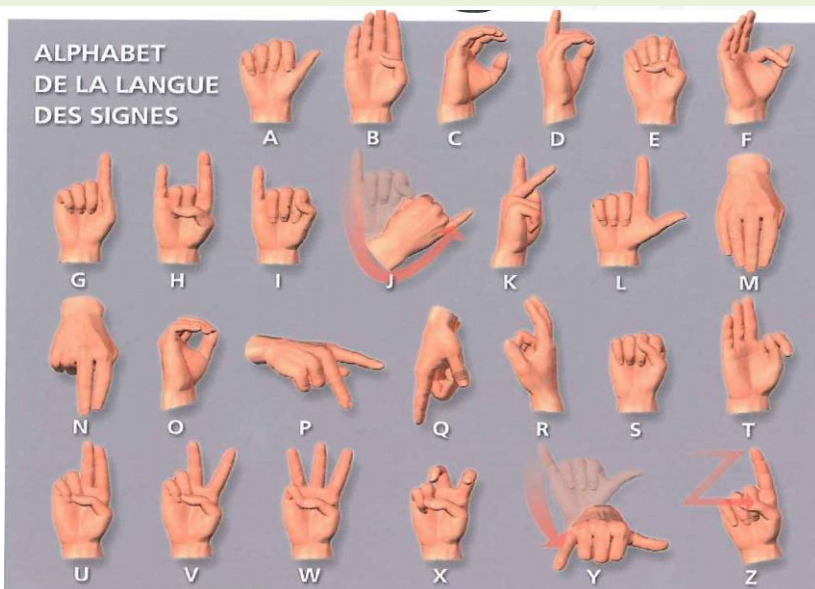
## ANNEXE 5 : ILLUSTRATION DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

**NB : Les signes de la LSF se définissent comme suit:**

- la forme de la main (configuration) ;
- l'emplacement de la main;
- l'orientation de la main; le mouvement de la main;
- l'expression du visage.

**Le temps de l'action s'exprime horizontalement par les signes :**

- le présent s'indique directement près du corps ;
- le futur s'annonce devant le corps avant de faire les signes;
- le passé s'annonce derrière le corps avant de faire les signes



## ANNEXE 6 : COMMENT GUIDER UN ENFANT MALVOYANT OU AVEUGLE

1. Offrez votre bras à l'enfant. L'enfant devrait tenir votre bras juste au-dessus du coude avec ses doigts à l'intérieur et le pouce à l'extérieur. Gardez votre bras près de votre corps afin que l'enfant puisse détecter vos mouvements.
2. Marchez de sorte à avoir une demi-longueur d'avance sur l'enfant. L'enfant devrait marcher derrière vous afin que son épaule soit alignée avec la vôtre.
3. Essayez d'éviter les surfaces irrégulières et marchez à une vitesse confortable pour l'enfant.
4. Parlez à l'enfant et donnez des informations sur l'endroit où vous vous trouvez et où vous allez.
5. Espaces étroits : Lorsque vous passez par un espace étroit, prévenez l'enfant. Positionnez votre bras guide en diagonale sur votre dos afin que l'enfant se mette derrière vous, hors de danger.
6. Portes : Approchez-vous de la porte avec l'enfant du même côté de la porte que les charnières, ouvrez la porte avec votre bras guide afin que l'enfant puisse sentir si la porte s'ouvre vers l'intérieur ou vers l'extérieur. L'enfant devrait alors pouvoir tenir la porte afin que vous puissiez tous les deux passer et qu'elle se referme derrière vous.
7. Marches : lorsque vous vous approchez d'une marche, dites à l'enfant s'il s'agit d'une marche montante ou descendante. Faites une pause avant de monter ou de descendre et l'enfant ressentira le changement dans le mouvement de votre bras.
8. Lorsque vous aidez l'enfant à s'asseoir, placez sa main sur le dossier de la chaise. L'enfant devrait alors être en mesure de s'asseoir.

## ANNEXE 7 : FICHE DE LEÇON DANS UNE CLASSE INCLUSIVE

<p><b>OPO :</b></p>	<p>À partir de ..... (<i>préciser le support utilisé</i>) tout en insérant celui du déficient visuel qui veut être : des phrases écrites en braille, des cubes pour les mathématiques ou un objet à toucher. Au terme de la leçon chaque apprenant devra être capable de .....</p>	
<p> </p>		
<p><b>Déroulement :</b></p>	<p>Procéder comme d'habitude avec le canevas normal ainsi que les différentes étapes</p>	
<p> </p>		
<p><b>Évaluation :</b></p>	<p>Certaines expressions sont à utiliser ou à adapter pour les brailleurs ou déficients visuels :</p>	
<p> </p>	<p><b><u>Au lieu de :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Souligner</li> <li>b. Cocher</li> <li>c. Tick</li> <li>d. Entourer</li> <li>e. Relier par une flèche</li> </ul>	<p><b><u>Il faut dire :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Relève</li> <li>b. écrire</li> <li>c. Write</li> <li>d. Choisir</li> <li>e. Classifier chaque colonne en numérotant</li> </ul>

## FICHE D'UNE LEÇON DANS UNE CLASSE INCLUSIVE (suite)

**En-tête :** Comme à l'accoutumée

**Vocabulaire :** La famille des mots

**OPR :** Curriculum CE2 p.37 / Les Majors en Français CE2, ASVA Education

<b>OPO :</b>	À partir de cinq mots écrits au tableau et en Braille pour les Brailleurs / déficients visuels et après lecture et décomposition, au terme de la séance, chaque apprenant devra être capable de former au moins 05 mots nouveaux dérivant d'un radical proposés en 05 min
--------------	---

### PROGRESSION

Étapes	OPI	Activités Ensemble	Activités Appr	Matériels	RGPM	Durée
Révision	Rappelle des pré-réquis	Quels noms donne-t-on aux petits des animaux suivant : chat – chien – poule	Chaton – chiot – poussin	Questions		02 min
Découverte	Découvre	Les personnes qui travaillent aux champs ont une appellation ; ceux qui fabriquent du pain, ceux qui communiquent des informations à la télé et ceux qui enseignent. Comment les appelle-t-on ?	Écoute attentivement et réfléchit	Historiette	En U	03 min

<b>Analyse</b>	<b>Émet des hypothèses</b>	Nommer les personnes qui: a. travaillent aux champs b. fabriquent du pain c. communiquent les informations d. enseignent, contrôle, surveille l'exécution de la tâche.	Se met en groupe de travail	Réponses	En U	05 min
<b>Communication</b>	<b>Communiquer</b>	Fait intervenir les rapporteurs de chaque groupe	Communiquer les réponses	Réponses	En U	02 min
<b>Confrontation</b>	<b>Confronte</b>	Fait valider les bons résultats	Valide les bonnes réponses	Réponses	En U	03 min
<b>Consolidation</b>	<b>Consolide</b>	Fait adopter les bonnes réponses	Adopte les bonnes réponses	Réponses	En U	02 min
<b>Synthèse</b>	<b>Élabore la trace écrite</b>	Pose des questions-guide : -qu'appelle-t-on famille d'un mot ? Proposer des exemples. -comment sont formés ces mots.	Répond sous forme de trace écrite			07 min

<p><b>Évaluation</b></p>	<p><b>Propose un exercice</b></p>	<p>À partir des noms suivants forme 02 mots de la même famille :</p> <p>a. chanter .....</p> <p>b. nager .....</p> <p>c. mentir .....</p> <p>d. pêcher .....</p> <p>e. voyage .....</p>	<p>Exécute la tâche suivie de la correction</p>			<p>05 min</p>
--------------------------	-----------------------------------	---	---	--	--	---------------





[www.promhandicam-asso.org](http://www.promhandicam-asso.org)



+237 694 79 24 72 | 670 67 86 92